



LE MONTREAL

CINQ SOUS LE NUMERO

EDMUNDSTON, N.-B., 25 FEVRIER, 1932.

DIX-NEUVIEME ANNEE No. 8



petites Nouvelles
Peu Partout

GROS INCENDIE
DESASTREUX A QUEBEC

Quebec, 23. — Au cours d'un violent incendie qui a détruit dimanche soir une partie des établissements de la compagnie Canac-Marquis, manufacturiers de colle forte, l'une des industries les plus florissantes de cette ville, trois pompiers ont été blessés, une pièce de bois est tombée sur la tête du pompier J. MacDonald; le pompier Lemoyne a fait un chute de 25 pieds et L. Marsan est un pied écrasé au cours d'une collision de sa voiture à feu avec un tramway, 125 hommes par suite de se désorienter se trouvant sans ouvrage en attendant l'installation de nouvelles machineries.

TARDIEU PREMIER MINISTRE POUR LA 3e FOIS

Paris, 23. — Après l'échec de M. Paul Painlevé dans la formation d'un cabinet, pour succéder à celui de M. Pierre Laval qui a résigné par suite d'un vote de non-confiance au Sénat, la semaine dernière, M. André Tardieu, a réussi à former un nouveau ministère qui diffère peu du cabinet Laval.

C'est la onzième cabinet du présent Parlement.

Le nouveau président du conseil est journaliste, huit de ses collègues sont avocats, 2 médecins, un professeur.

ELLE ABANDONNE LA CARRIERE

New-York, 19. — Geraldine Farrar, la célèbre cantatrice d'opéra, annonce qu'elle abandonne la carrière dans laquelle elle a obtenu tant d'éclatants succès, pour s'adonner complètement au radio.

CA PAYE LE RADIO

New-York, 19. — Un revenu brut de \$29,500,000 pour 1931 est indiqué dans le rapport annuel du conseil d'administration de la National Broadcasting Company annoncé hier soir. Il se compare favorablement avec celui de \$22,000,000 pour 1930 et de \$15,000,000 pour 1929.

POUR PLAIRE AUX DAMES

Akron, Ohio, 18. — On fera des pous pour plaire à ces dames. C'est la dernière nouvelle des pous qui conviendront à la toilette. On veut de mettre en exposition des pous tout garnis de pois de couleurs ou en combinaisons de couleurs. Si la dame qui conduit la machine porte une robe blanche avec des pois noirs, elle aura à son char des pois blancs avec des pois rouges ou bien elle risquera de choquer les données de la mode.

LA TABATIÈRE D'UN PAPA

Rouen, France, 18. — La tabatière en or ou fut jadis la propriété de papa Pie VII vint d'être présentée au musée local. Elle est de très riches, fort bien décorée, sculptée et garnie de perles et d'émail et son histoire est intéressante. Pendant la guerre franco-prussienne, elle fut cachée dans une cave à vin à St-Quen de-Thouberville. La maison fut brûlée, mais la tabatière ne fut pas endommagée. Le pape, plus tard, la donna au cardinal Cambacères, primat de Normandie.

LES CHINOIS IMPIRENT LE PAPE

Cité Vaticane, 18. — Les Chinois continuent maintenant un regard suppléant vers le Saint-Père et particulièrement pour l'assurance dans leur temps, de la part de la papauté, en effet, du Dr Yen, délégué chinois à la Société des Nations, une demande d'intervention pour ramener le pape dans son pays. Le secrétaire général a répondu au ministre que le Saint-Père offrirait des prières en vue du rétablissement définitif de la paix.

LA SESSION EN NOUVELLE-ECOSSE

Halifax, 23. — L'Assemblée législative de la Nouvelle-Écosse est entrée en session cet après-midi. Le discours du trône fait prévoir l'établissement de deux nouveaux départements, l'un pour le travail, l'autre pour les affaires municipales.

LES DOMINIQUES

Glasgow. — Les Dominicains vont se réinstaller en Ecosse, après une absence de trois cent cinquante ans. Un couvent sera aménagé à Edimbourg, et les religieux qui y résideront s'occuperont de l'assistance spirituelle des étudiants de l'Université. Les Dominicains étaient venus une première fois en Ecosse en 1272. Au moment du schisme d'Henry VIII ils y possédaient 30 maisons.

LES FAMILLES EN DEUIL

Les familles en deuil hier jeudi matin à neuf heures dans l'église de St-Bruno. Le révérend Père Forestier, S. M. officiant. Feu Mme Morin était membre des Dames de St-Anne, et cette Société assistait à la cérémonie funéraire en corps. L'inhumation eut lieu dans la chapelle paroissiale de Van Buren. Les porteurs étaient MM. Paul Beaulieu, Achille Duval, Xavier Tardif et Abel Beaulieu.

A ces trois familles en deuil, "Le Mont-Real" présente ses sincères condoléances.

Consécration de S. E. Mgr Turquetil à Montréal

Le vicar apostolique de la Baie d'Hudson, a été sacré mardi, sous le titre d'évêque de Platonville, dans la basilique de Montréal.

Montréal. — Une imposante et impressionnante cérémonie s'est déroulée mardi matin, à la basilique de Montréal. Le sacre de S. E. Mgr Arsène Turquetil avait en effet un sens pour tous ceux qui s'occupent activement des missions. C'est dire un hommage tout éminent aux Oblats de Marie Immaculée qui ont joué un si grand rôle dans l'ouest canadien où ils ont développé de l'ouest canadien en la personne d'un de leurs missionnaires.

Le nouveau vicar apostolique de la Baie d'Hudson, vénérable figure, s'est dévoué pendant un grand nombre d'années aux missions des froides plaines de la Baie d'Hudson, et la présence de 20 archevêques et évêques et d'une foule considérable emplissant la vaste nef, donnaient un caractère imposant à la cérémonie qui s'est déroulée.

C'est S. E. Mgr Georges Courchesne, évêque de Rimouski, qui prononça le sermon.

ELLE ABANDONNE LA CARRIERE

New-York, 19. — Geraldine Farrar, la célèbre cantatrice d'opéra, annonce qu'elle abandonne la carrière dans laquelle elle a obtenu tant d'éclatants succès, pour s'adonner complètement au radio.

CA PAYE LE RADIO

New-York, 19. — Un revenu brut de \$29,500,000 pour 1931 est indiqué dans le rapport annuel du conseil d'administration de la National Broadcasting Company annoncé hier soir. Il se compare favorablement avec celui de \$22,000,000 pour 1930 et de \$15,000,000 pour 1929.

POUR PLAIRE AUX DAMES

Akron, Ohio, 18. — On fera des pous pour plaire à ces dames. C'est la dernière nouvelle des pous qui conviendront à la toilette. On veut de mettre en exposition des pous tout garnis de pois de couleurs ou en combinaisons de couleurs. Si la dame qui conduit la machine porte une robe blanche avec des pois noirs, elle aura à son char des pois blancs avec des pois rouges ou bien elle risquera de choquer les données de la mode.

LA TABATIÈRE D'UN PAPA

Rouen, France, 18. — La tabatière en or ou fut jadis la propriété de papa Pie VII vint d'être présentée au musée local. Elle est de très riches, fort bien décorée, sculptée et garnie de perles et d'émail et son histoire est intéressante. Pendant la guerre franco-prussienne, elle fut cachée dans une cave à vin à St-Quen de-Thouberville. La maison fut brûlée, mais la tabatière ne fut pas endommagée. Le pape, plus tard, la donna au cardinal Cambacères, primat de Normandie.

LES CHINOIS IMPIRENT LE PAPE

Cité Vaticane, 18. — Les Chinois continuent maintenant un regard suppléant vers le Saint-Père et particulièrement pour l'assurance dans leur temps, de la part de la papauté, en effet, du Dr Yen, délégué chinois à la Société des Nations, une demande d'intervention pour ramener le pape dans son pays. Le secrétaire général a répondu au ministre que le Saint-Père offrirait des prières en vue du rétablissement définitif de la paix.

LA SESSION EN NOUVELLE-ECOSSE

Halifax, 23. — L'Assemblée législative de la Nouvelle-Écosse est entrée en session cet après-midi. Le discours du trône fait prévoir l'établissement de deux nouveaux départements, l'un pour le travail, l'autre pour les affaires municipales.

LES DOMINIQUES

Glasgow. — Les Dominicains vont se réinstaller en Ecosse, après une absence de trois cent cinquante ans. Un couvent sera aménagé à Edimbourg, et les religieux qui y résideront s'occuperont de l'assistance spirituelle des étudiants de l'Université. Les Dominicains étaient venus une première fois en Ecosse en 1272. Au moment du schisme d'Henry VIII ils y possédaient 30 maisons.

LES FAMILLES EN DEUIL

Les familles en deuil hier jeudi matin à neuf heures dans l'église de St-Bruno. Le révérend Père Forestier, S. M. officiant. Feu Mme Morin était membre des Dames de St-Anne, et cette Société assistait à la cérémonie funéraire en corps. L'inhumation eut lieu dans la chapelle paroissiale de Van Buren. Les porteurs étaient MM. Paul Beaulieu, Achille Duval, Xavier Tardif et Abel Beaulieu.

A ces trois familles en deuil, "Le Mont-Real" présente ses sincères condoléances.

UNE DELEGATION SE RENDRA A FREDERICTON

Pour demander de nouveau que le gouvernement provincial paie les deux tiers des dépenses de l'enseignement vocationnel.

Une cinquantaine de contribuables assistaient à l'assemblée convoquée à l'Hôtel-de-ville, mardi soir, par la Commission Sociale, pour discuter de l'opportunité d'envoyer une délégation auprès du gouvernement provincial, afin de demander que celui-ci continue à payer les deux tiers du coût de l'enseignement vocationnel dans la province, malgré que le gouvernement fédéral ait retranché son subside.

Cette question n'est pas nouvelle, elle se discute depuis plusieurs mois et déjà des délégations ont fait ce qu'elles ont pu pour un tiers des dépenses. Néanmoins le gouvernement a défrayé les deux tiers des dépenses jusqu'à 15 centiers de cent.

Le district scolaire d'Edmundston, pour sa part, se trouve à avoir cette année une dépense supplémentaire de \$2,500, pour laquelle les contribuables n'ont rien prévu, parce qu'ils comptent sur l'aide du gouvernement. On prétend qu'en toute justice le gouvernement devra rembourser le district de cette somme.

L'assemblée de mardi était sous la présidence du Dr P. H. Laporte, président de la commission sociale. Il expliqua que le gouvernement de la province enverra bientôt des députés à Fredericton pour demander au gouvernement de reconstruire l'enseignement vocationnel à Edmundston, les deux tiers des dépenses, comme par le passé.

Le président annonce que des modifications très importantes seront faites dans le programme de l'enseignement vocationnel à Edmundston, lesquelles contribueront à une économie appréciable pour le district.

Le président annonce que des modifications très importantes seront faites dans le programme de l'enseignement vocationnel à Edmundston, lesquelles contribueront à une économie appréciable pour le district.

Le président annonce que des modifications très importantes seront faites dans le programme de l'enseignement vocationnel à Edmundston, lesquelles contribueront à une économie appréciable pour le district.

Le président annonce que des modifications très importantes seront faites dans le programme de l'enseignement vocationnel à Edmundston, lesquelles contribueront à une économie appréciable pour le district.

Le président annonce que des modifications très importantes seront faites dans le programme de l'enseignement vocationnel à Edmundston, lesquelles contribueront à une économie appréciable pour le district.

Le président annonce que des modifications très importantes seront faites dans le programme de l'enseignement vocationnel à Edmundston, lesquelles contribueront à une économie appréciable pour le district.

Le président annonce que des modifications très importantes seront faites dans le programme de l'enseignement vocationnel à Edmundston, lesquelles contribueront à une économie appréciable pour le district.

Le président annonce que des modifications très importantes seront faites dans le programme de l'enseignement vocationnel à Edmundston, lesquelles contribueront à une économie appréciable pour le district.

Le président annonce que des modifications très importantes seront faites dans le programme de l'enseignement vocationnel à Edmundston, lesquelles contribueront à une économie appréciable pour le district.

Le président annonce que des modifications très importantes seront faites dans le programme de l'enseignement vocationnel à Edmundston, lesquelles contribueront à une économie appréciable pour le district.

Le président annonce que des modifications très importantes seront faites dans le programme de l'enseignement vocationnel à Edmundston, lesquelles contribueront à une économie appréciable pour le district.

Le président annonce que des modifications très importantes seront faites dans le programme de l'enseignement vocationnel à Edmundston, lesquelles contribueront à une économie appréciable pour le district.

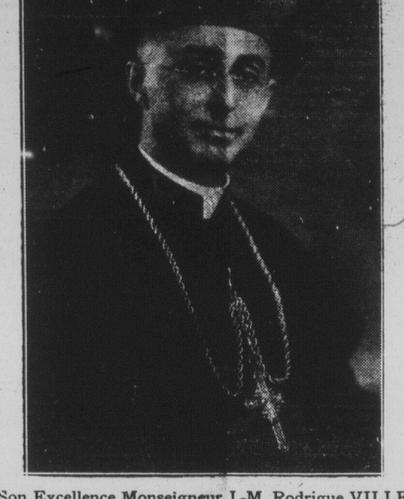
Le président annonce que des modifications très importantes seront faites dans le programme de l'enseignement vocationnel à Edmundston, lesquelles contribueront à une économie appréciable pour le district.

Le président annonce que des modifications très importantes seront faites dans le programme de l'enseignement vocationnel à Edmundston, lesquelles contribueront à une économie appréciable pour le district.

Le président annonce que des modifications très importantes seront faites dans le programme de l'enseignement vocationnel à Edmundston, lesquelles contribueront à une économie appréciable pour le district.

LE NOUVEL ARCHEVEQUE DE QUEBEC

Son Excellence Monseigneur J.-M. Rodrigue VILLENEUVE, le nouvel archevêque de Québec, qui a pris possession de son deuxième champ d'apostolat épiscopal, hier à Québec, alors que se sont déroulées de somptueuses cérémonies.



Son Excellence Monseigneur J.-M. Rodrigue VILLENEUVE, le nouvel archevêque de Québec, qui a pris possession de son deuxième champ d'apostolat épiscopal, hier à Québec, alors que se sont déroulées de somptueuses cérémonies.

Son Excellence Monseigneur J.-M. Rodrigue VILLENEUVE, le nouvel archevêque de Québec, qui a pris possession de son deuxième champ d'apostolat épiscopal, hier à Québec, alors que se sont déroulées de somptueuses cérémonies.

Son Excellence Monseigneur J.-M. Rodrigue VILLENEUVE, le nouvel archevêque de Québec, qui a pris possession de son deuxième champ d'apostolat épiscopal, hier à Québec, alors que se sont déroulées de somptueuses cérémonies.

Son Excellence Monseigneur J.-M. Rodrigue VILLENEUVE, le nouvel archevêque de Québec, qui a pris possession de son deuxième champ d'apostolat épiscopal, hier à Québec, alors que se sont déroulées de somptueuses cérémonies.

Son Excellence Monseigneur J.-M. Rodrigue VILLENEUVE, le nouvel archevêque de Québec, qui a pris possession de son deuxième champ d'apostolat épiscopal, hier à Québec, alors que se sont déroulées de somptueuses cérémonies.

Son Excellence Monseigneur J.-M. Rodrigue VILLENEUVE, le nouvel archevêque de Québec, qui a pris possession de son deuxième champ d'apostolat épiscopal, hier à Québec, alors que se sont déroulées de somptueuses cérémonies.

Son Excellence Monseigneur J.-M. Rodrigue VILLENEUVE, le nouvel archevêque de Québec, qui a pris possession de son deuxième champ d'apostolat épiscopal, hier à Québec, alors que se sont déroulées de somptueuses cérémonies.

Son Excellence Monseigneur J.-M. Rodrigue VILLENEUVE, le nouvel archevêque de Québec, qui a pris possession de son deuxième champ d'apostolat épiscopal, hier à Québec, alors que se sont déroulées de somptueuses cérémonies.

Son Excellence Monseigneur J.-M. Rodrigue VILLENEUVE, le nouvel archevêque de Québec, qui a pris possession de son deuxième champ d'apostolat épiscopal, hier à Québec, alors que se sont déroulées de somptueuses cérémonies.

Son Excellence Monseigneur J.-M. Rodrigue VILLENEUVE, le nouvel archevêque de Québec, qui a pris possession de son deuxième champ d'apostolat épiscopal, hier à Québec, alors que se sont déroulées de somptueuses cérémonies.

Son Excellence Monseigneur J.-M. Rodrigue VILLENEUVE, le nouvel archevêque de Québec, qui a pris possession de son deuxième champ d'apostolat épiscopal, hier à Québec, alors que se sont déroulées de somptueuses cérémonies.

Son Excellence Monseigneur J.-M. Rodrigue VILLENEUVE, le nouvel archevêque de Québec, qui a pris possession de son deuxième champ d'apostolat épiscopal, hier à Québec, alors que se sont déroulées de somptueuses cérémonies.

Son Excellence Monseigneur J.-M. Rodrigue VILLENEUVE, le nouvel archevêque de Québec, qui a pris possession de son deuxième champ d'apostolat épiscopal, hier à Québec, alors que se sont déroulées de somptueuses cérémonies.

Son Excellence Monseigneur J.-M. Rodrigue VILLENEUVE, le nouvel archevêque de Québec, qui a pris possession de son deuxième champ d'apostolat épiscopal, hier à Québec, alors que se sont déroulées de somptueuses cérémonies.

Son Excellence Monseigneur J.-M. Rodrigue VILLENEUVE, le nouvel archevêque de Québec, qui a pris possession de son deuxième champ d'apostolat épiscopal, hier à Québec, alors que se sont déroulées de somptueuses cérémonies.

Son Excellence Monseigneur J.-M. Rodrigue VILLENEUVE, le nouvel archevêque de Québec, qui a pris possession de son deuxième champ d'apostolat épiscopal, hier à Québec, alors que se sont déroulées de somptueuses cérémonies.

CES POMPIERS SONT TENUS EN SERVICE ACTIF

LE FEU CONTINUE DE FAIRE DES SIENNES A VAN BUREN

Van Buren, Me. (D.N.C.) — Un incendie à la demeure de Mme Marguerite Martin a appelé les pompiers de Van Buren de nouveau en devoir vendredi soir dernier, alors que le feu avait pris origine autour d'un tuyau du poêle, et prenait des proportions étendues.

Les combattants de l'élément des tructeurs essayèrent en vain d'éteindre le feu avec des extincteurs chimiques pour prévenir de plus grands dommages; ils furent se servir d'un tuyau à'eau pour éteindre les flammes. Les dommages qui s'élevaient à \$500, sont partiellement couverts par l'assurance.

Mme Martin occupait cette maison en compagnie de Mme Desjardins.

LE FEU REPREND VIGUEUR DANS LES RUINES DE L'HOTEL HAMMOND

Les ruines de l'hôtel Hammond qui fumèrent légèrement depuis le désastre incendie qui détruisit complètement dans la partie de marché soir dernier, se sont rallumées activement samedi soir et ont duré deux jours sans interruption.

Plusieurs tonnes de charbon qui gisaient dans la cave couverte de débris furent la cause d'une telle combustion, quand le brasier fut activé par une forte brise de vent du nord, qui endommagea sérieusement la demeure du Dr H. H. Hammond avoisinante, et d'autres maisons environnantes, sur la rue Franklin.

Le département du feu, appelé sur les lieux arrosa longuement le brasier jusqu'à ce qu'il fut finalement tout-à-fait éteint.

LE FEU REPREND VIGUEUR DANS LES RUINES DE L'HOTEL HAMMOND

Les ruines de l'hôtel Hammond qui fumèrent légèrement depuis le désastre incendie qui détruisit complètement dans la partie de marché soir dernier, se sont rallumées activement samedi soir et ont duré deux jours sans interruption.

Plusieurs tonnes de charbon qui gisaient dans la cave couverte de débris furent la cause d'une telle combustion, quand le brasier fut activé par une forte brise de vent du nord, qui endommagea sérieusement la demeure du Dr H. H. Hammond avoisinante, et d'autres maisons environnantes, sur la rue Franklin.

Le département du feu, appelé sur les lieux arrosa longuement le brasier jusqu'à ce qu'il fut finalement tout-à-fait éteint.

LE FEU REPREND VIGUEUR DANS LES RUINES DE L'HOTEL HAMMOND

Les ruines de l'hôtel Hammond qui fumèrent légèrement depuis le désastre incendie qui détruisit complètement dans la partie de marché soir dernier, se sont rallumées activement samedi soir et ont duré deux jours sans interruption.

Plusieurs tonnes de charbon qui gisaient dans la cave couverte de débris furent la cause d'une telle combustion, quand le brasier fut activé par une forte brise de vent du nord, qui endommagea sérieusement la demeure du Dr H. H. Hammond avoisinante, et d'autres maisons environnantes, sur la rue Franklin.

Le département du feu, appelé sur les lieux arrosa longuement le brasier jusqu'à ce qu'il fut finalement tout-à-fait éteint.

LE FEU REPREND VIGUEUR DANS LES RUINES DE L'HOTEL HAMMOND

Les ruines de l'hôtel Hammond qui fumèrent légèrement depuis le désastre incendie qui détruisit complètement dans la partie de marché soir dernier, se sont rallumées activement samedi soir et ont duré deux jours sans interruption.

Plusieurs tonnes de charbon qui gisaient dans la cave couverte de débris furent la cause d'une telle combustion, quand le brasier fut activé par une forte brise de vent du nord, qui endommagea sérieusement la demeure du Dr H. H. Hammond avoisinante, et d'autres maisons environnantes, sur la rue Franklin.

Le département du feu, appelé sur les lieux arrosa longuement le brasier jusqu'à ce qu'il fut finalement tout-à-fait éteint.

LE FEU REPREND VIGUEUR DANS LES RUINES DE L'HOTEL HAMMOND

Les ruines de l'hôtel Hammond qui fumèrent légèrement depuis le désastre incendie qui détruisit complètement dans la partie de marché soir dernier, se sont rallumées activement samedi soir et ont duré deux jours sans interruption.

Plusieurs tonnes de charbon qui gisaient dans la cave couverte de débris furent la cause d'une telle combustion, quand le brasier fut activé par une forte brise de vent du nord, qui endommagea sérieusement la demeure du Dr H. H. Hammond avoisinante, et d'autres maisons environnantes, sur la rue Franklin.

Le département du feu, appelé sur les lieux arrosa longuement le brasier jusqu'à ce qu'il fut finalement tout-à-fait éteint.

L'OUVERTURE DE LA SESSION PROVINCIALE AUJOURD'HUI

Pendant que nos presses impriment ces lignes, les cérémonies régionales de l'ouverture de la session provinciale se dérouleront à Fredericton.

Le lieutenant-gouverneur de la province n'est pas présent à l'ouverture de cette session. Le Major-Général MacLean est actuellement en voyage à l'étranger et, pour la première fois depuis la Confédération, la législature du Nouveau-Brunswick est ouverte par un administrateur.

C'est Sir J. Douglas Hazen, juge en chef de la Cour Suprême du Nouveau-Brunswick, qui lira aujourd'hui le discours du trône, et représentera sa majesté le roi dans les cérémonies officielles. C'est un vif politicien, tant dans l'arène provinciale que fédérale. Chef des forces conservatrices, il conduisit son parti au pouvoir, à Fredericton en 1908. Il fut premier ministre de notre province jusqu'en 1911 alors que Sir Robert Borden l'appela au poste de ministre des Pêcheries et de la Marine. Il avait déjà été député au fédéral, élu pour la première fois en 1891.

Sur le parquet de la Chambre, on ne voit plus aujourd'hui l'austère figure de l'hon. J. B. M. Baxter, nommé juge de la dernière session. Le chef de l'opposition, l'hon. M. Dymally, s'en retourna et se sentira plus à l'aise en face du visage apparemment débouffé du présent premier ministre, l'hon. C. D. Richards.

Sur les banquettes des députés on verra quelques personnages nouveaux: M. McAllister, député de St-Jean qui remplace l'hon. Baxter, étonné peu scintillant dans les firmaments conservateurs; le Dr Coffin, nouveau député conservateur de Gloucester, le seul de ce comté à siéger à la droite de l'orateur.

Le public attend avec intérêt le discours du trône. D'avance on entrevoit de nouvelles taxes pour couvrir les déficits considérables de la province, en dépit des sommes d'argent versées à la province pour le chômage et utilisées dans l'application des programmes tracés par différents départements.

On prétend que c'est grâce à l'argent du chômage reçu d'Ontario que le gouvernement a pu payer les primes de travail et défrayer ces activités. Dans les estimées on avait placé une somme de \$5,000 pour payer ces primes; elle est maintenant, dit-on, plus de quarante fois ce montant, un chiffre d'environ soixante-cinq mille dollars dans les provisions; une bagatelle, quoi!

Dieu à la semaine prochaine les députés s'amusent avec le discours du trône; les uns le trouvent de leur goût et félicitent le gouvernement qui l'a préparé; d'autres, par leur rôle d'oppositionalistes, devront le critiquer.

Dieu à la semaine prochaine les députés s'amusent avec le discours du trône; les uns le trouvent de leur goût et félicitent le gouvernement qui l'a préparé; d'autres, par leur rôle d'oppositionalistes, devront le critiquer.

Dieu à la semaine prochaine les députés s'amusent avec le discours du trône; les uns le trouvent de leur goût et félicitent le gouvernement qui l'a préparé; d'autres, par leur rôle d'oppositionalistes, devront le critiquer.

Dieu à la semaine prochaine les députés s'amusent avec le discours du trône; les uns le trouvent de leur goût et félicitent le gouvernement qui l'a préparé; d'autres, par leur rôle d'oppositionalistes, devront le critiquer.

Dieu à la semaine prochaine les députés s'amusent avec le discours du trône; les uns le trouvent de leur goût et félicitent le gouvernement qui l'a préparé; d'autres, par leur rôle d'oppositionalistes, devront le critiquer.

Dieu à la semaine prochaine les députés s'amusent avec le discours du trône; les uns le trouvent de leur goût et félicitent le gouvernement qui l'a préparé; d'autres, par leur rôle d'oppositionalistes, devront le critiquer.

Dieu à la semaine prochaine les députés s'amusent avec le discours du trône; les uns le trouvent de leur goût et félicitent le gouvernement qui l'a préparé; d'autres, par leur rôle d'oppositionalistes, devront le critiquer.

Dieu à la semaine prochaine les députés s'amusent avec le discours du trône; les uns le trouvent de leur goût et félicitent le gouvernement qui l'a préparé; d'autres, par leur rôle d'oppositionalistes, devront le critiquer.

Dieu à la semaine prochaine les députés s'amusent avec le discours du trône; les uns le trouvent de leur goût et félicitent le gouvernement qui l'a préparé; d'autres, par leur rôle d'oppositionalistes, devront le critiquer.

Dieu à la semaine prochaine les députés s'amusent avec le discours du trône; les uns le trouvent de leur goût et félicitent le gouvernement qui l'a préparé; d'autres, par leur rôle d'oppositionalistes, devront le critiquer.

Dieu à la semaine prochaine les députés s'amusent avec le discours du trône; les uns le trouvent de leur goût et félicitent le gouvernement qui l'a préparé; d'autres, par leur rôle d'oppositionalistes, devront le critiquer.

Dieu à la semaine prochaine les députés s'amusent avec le discours du trône; les uns le trouvent de leur goût et félicitent le gouvernement qui l'a préparé; d'autres, par leur rôle d'oppositionalistes, devront le critiquer.

Dieu à la semaine prochaine les députés s'amusent avec le discours du trône; les uns le trouvent de leur goût et félicitent le gouvernement qui l'a préparé; d'autres, par leur rôle d'oppositionalistes, devront le critiquer.

Dieu à la semaine prochaine les députés s'amusent avec le discours du trône; les uns le trouvent de leur goût et félicitent le gouvernement qui l'a préparé; d'autres, par leur rôle d'oppositionalistes, devront le critiquer.

Dieu à la semaine prochaine les députés s'amusent avec le discours du trône; les uns le trouvent de leur goût et félicitent le gouvernement qui l'a préparé; d'autres, par leur rôle d'oppositionalistes, devront le critiquer.

Dieu à la semaine prochaine les députés s'amusent avec le discours du trône; les uns le trouvent de leur goût et félicitent le gouvernement qui l'a préparé; d'autres, par leur rôle d'oppositionalistes, devront le critiquer.

A FREDERICTON

UN DEFI

L'équipe de hockey C.N.R. lance un défi aux équipes suivantes, pour une rencontre à l'arena Bachelor n'importe quel soir de la semaine: Harriers, Merchants, Constables Provincial, et Garagistes.

Le club provocateur est composé d'employés actuellement au service qui détiennent "sénégalaise" et "chemin de fer". — Le géant de toute équipe intéressée à accepter le défi voudra bien s'occuper de louer la glace, puis de communiquer avec le véritable capitaine des C.N.R., "Al" Arsenault.

LES FLYERS A EDMUNDSTON

La dernière revue jeudi annonçant que le club de Waterville, venu à Edmundston ce soir-là, était dans l'impossibilité de remplir son engagement à cause de la maladie de certains de ses joueurs, des pourvus réussirent à lui substituer les Flyers de St-Léonard.

Cette rencontre avec l'équipe de Waterville fut intéressante, les autres étant de beaucoup trop forts pour leurs adversaires. Le score fut 9 à 2 pour les joueurs locaux.

Edmundston compte sept points dans la première période, puis retira ses meilleurs joueurs pour une autre période. David scora la plupart des points pour Edmundston, et Lorne Bourquin et Laplante complèrent les deux points de St-Léonard. Voici quel était l'alignement final pour Edmundston: Ritchie, buts; McHenry, Hec, Lévesque, défenses; Mgr Fournier, L. Lapointe, David, avant; L. Perron, P. Rousseau, H. Lévesque, substitués.

Les Flyers alignent: A. Thibodeau, buts; John Roy, Ronald Pelletier et Henri Laplante, défenses; Albert Roy, centre; Lorne Bourquin, avant; Jean Bell, marquette; Ad. Laplante, entraîneur.

LES "LENTS" EN EXH

THE POPULAR NEWSPAPER OF MADAWASKA DISTRICT

THE MADAWASKA WEEKLY NEWS

No. 70

EDMUNDSTON, N. B. FEBRUARY, 25th, 1932.

If you are one of our subscribers give us your news; we will publish it without any charge.

SUBSCRIPTION

1 year, payable in advance \$2.00
In U. S. A. 2.50

Advertising. — Classified ads, 60c first insertion, 40c for subsequent insertions. Rates of commercial advertising made known on application. Copy must be in our office on or before Wednesday morning.

News. — We will be pleased to publish any social and personal news. Call the editor, Phone 75.

BIRNIE-MURPHY

A very pretty wedding was solemnized at St. John Baptist Church on Thursday evening, February 18th, at eight o'clock, when Alice Murphy, daughter of Mr. and Mrs. Harry Murphy, was united in marriage to George Birnie, Jr., son of Mr. and Mrs. George Birnie, Rev. N. Franchetti officiated.

The bride entered the church on the church on the arm of her father and was becomingly gowned in flesh pink satin, with black satin jacket banded with white fur, black hat and slippers. The bride's bouquet was composed of pink roses, and maiden hair fern, tied with pink tulle. The wedding march was played by Mrs. Earle D. Nesbitt.

Following the ceremony, a delicious supper was served at the home of the bride's parents. Mr. and Mrs. Birnie are very popular in Edmundston, and have the best wishes of a large circle of friends.

NEW JEWELER ON CHURCH ST.

Mr. T. J. Aubé, formerly with Aube Brothers of Chatham, has recently bought the store occupied by F. O. Landry and is now open for business. Mr. Aubé is an experienced jeweler having worked in the Waltham manufacture for several years before going in business with his brother in Chatham.

No doubt our population will appreciate this opportunity of having this dependable jeweler in town for all kinds of repairs.

SALARY CUT FOR THE DIRECTORS?

Announcement was made at headquarters of the Canadian National Railways that at a recent directors' meeting the directors voted in favor of a ten per cent reduction

PERSONALS

—Mr. and Mrs. G. W. Matheson entertained at a most enjoyable double bridge on Wednesday evening. The guests were Mr. and Mrs. Oscar Horton, Mr. and Mrs. H. Henderson, Mr. and Mrs. W. B. Clarke, Mr. and Mrs. T. J. Scott, Mr. and Mrs. E. E. Stevenson, Mr. and Mrs. D. H. Matheson, Mr. and Mrs. Raymond Brou, Mr. and Mrs. V. H. Emory, Mr. and Mrs. D. A. MacAlary, Mrs. L. A. Landry, Miss Etta Reith, Miss Grace Stevens, Messrs. D. H. Sunderland, and Alex. Matheson. Prizes were won by Miss Stevens, Mrs. Stevenson and Alex. Matheson. Prizes were won by Miss Stevens, Mrs. Stevenson, Mrs. Horton, Mr. Horton, Mr. Scott, and Mr. Stevenson. Assisting in serving were Mrs. G. Merritt, Mrs. Stevenson, and Mrs. Landry.

—The "Contractors" met with Mrs. D. R. Bishop on Saturday afternoon. Extra guests were Mrs. O. E. Horton and Mrs. J. F. MacKenzie. The prize was won by Mrs. R. S. White.

—Mrs. F. O. White entertained at a Luncheon Bridge of three tables on Friday afternoon. Those present were Mrs. D. H. Matheson, Mrs. F. G. Merritt, Mrs. T. J. Scott, Mrs. V. H. Emory, Mrs. Aubrey Crabtree, Mrs. R. S. White, Mrs. L. M. Sherwood, Mrs. J. R. Lockhart, Mrs. William Matheson, Mrs. D. A. Fraser, Mrs. E. W. G. Chapman. Prizes were won by Mrs. Donald Matheson and Mrs. Merritt.

—Miss Grace Stevens entertained the members of her bridge club on Thursday afternoon. Extra guests were Mrs. Aubrey Crabtree, Mrs. V. H. Emory, Mrs. H. H. Henderson and Mrs. L. M. Sherwood. The prize was won by Mrs. Henderson.

—D. H. Sunderland left on Monday for Boston. During the year he was living in Edmundston, and his departure is greatly regretted by his many friends. Arrangements have been made so that every automobile manufacturer selling in the Canadian market will be represented.

—Mrs. Aubrey Crabtree and Miss Phyllis Hall entertained at a delightful bridge on Saturday evening. Those present were Mr. and Mrs. T. J. Scott, Mr. and Mrs. F. G. Merritt, Mr. and Mrs. V. H. Emory, Mr. and Mrs. D. A. Fraser, Mr. and Mrs. D. H. Matheson, Mr. and Mrs. H. H. Henderson, Miss Grace Stevens, Messrs. H. S. MacLachlan, T. M. Barry, and Norman Allen. Prizes were won by Mr. and Mrs. Merritt, first, and Mr. and Mrs. D. A. Fraser second.

—Mr. and Mrs. G. G. Clair have returned from Montreal.

—Mrs. F. Dodd Tweedie is visiting friends in Woodstock.

—The monthly meeting of the Fraser Junior Executive Club took the form of a banquet at the Royal Hotel on Tuesday evening, February 23rd. Interesting lectures were given

Assassin's Victim



Ironically enough, the assassination of Jannuske Inouye (above), former Minister of Finance, is believed to have been prompted by his abhorrence of bloodshed. Inouye, shot to death in Tokyo, vigorously opposed Japanese military activities in China and in consequence was in extreme disfavor with the Jingoos, or militaristic clique.

NATIONAL MOTOR SHOW OF CANADA ANNOUNCED

Announcement of the dates for the National Motor Show of Canada is made by the Canadian Automobile Chamber of Commerce. It is to be held in Toronto in the Automobile Building on March 8th to 12th, inclusive. Arrangements have been made so that every automobile manufacturer selling in the Canadian market will be represented.

PRaises OF RUM ESSENTIALLY ENGLISH

Let Scotland have her whiskey, Holland her gin, France her wines and brandy; England can still lay claim to run as the true spirit of the Englishman, states Mr. H. Warner Allen in effect, in his interesting booklet, "Rum, the Englishman's Spirit," just published in London.

BACK TO FARM LANDS

One of the most marked "back to the land" movements from Canadian urban centres experienced in years is taking place at the present time and is likely to gain momentum during the present year, according to W. J. Black, Director of Colonization and Agriculture for the Canadian National Railways. Its extent is indicated by the fact that during 1931, 2,894 families were settled on farm lands adjacent to Canadian National Railways lines embracing an area of approximately 403,700 acres in addition to 2,983 single men placed in agricultural employment.

JUST AS YOU SAY

Sending flowers by wire as become me a commonplace, but it remained for a Montreal lady to send a canary to New York by the same route. The feat was accomplished by the Canadian National Telegraphs office in Montreal when a lady from the east end of the city sought assistance in having a singing canary delivered to her boy in the Bronx on Christmas day. The matter was simply arranged by the lady giving the name and address of her son in New York, furnishing full specifications of the type of bird required and leaving the rest to the telegraph company. The bird was bought locally in New York by the company's agents and delivered on Christmas morning. The same procedure was used widely to deliver turkeys, Christmas cake and even plum pudding by wire, the Canadian National Telegraphs report.

MAKING LEFT TURN

Recent newspaper announcements stated in no uncertain terms that the driver would be required by law to indicate his intention of making a left turn. Several devices for this purpose have come on the market, one of which is the large unwieldy wooden arm that swings up like a railroad crossing gate. This is a piece of equipment has been used by trucks with overhanging bodies that make the driver's left arm useless. Then, of course, we have the small

VAN BUREN

—Mr. Jacob Klein, prominent local merchant, whose store was completely destroyed by fire, lately has gone to Portland, to join his family.

—Mr. and Mrs. Dow Brewer and family left recently for Houlton, where they will make their home. Mr. Brewer having accepted a position with the Bangor and Aroostook railroad here.

—Miss Villa Hayden, State Nurse, has been conducting a health clinic for the students of Sacred Heart high school, in town last week. A number of conferences on hygiene were also given by Miss Hayden.

—The local Rotary club held a Shrove Tuesday banquet at the Cyr hotel in St. Leonard, the event being one of the happiest gatherings of the year for this organization. The program was in charge of Lora Park, and included an interesting and enlightening talk on the local business situation. He was followed by Charles L. O'Connell, superintendent of Van Buren Schools, who spoke on the subject of "Guests." Marcel Albert, Lawrence Y. Violette and others. A session of bridge was enjoyed after the dinner.

IS THE FISH A PROPER FOOD?

60 VARIETIES OF GOOD FISH

The value of fish as a food is pointed out in a recent article in the Fisheries News Bulletin, official publication of the Canadian Department of Fisheries, which quotes from an address delivered at Ottawa by Dr. Harden E. Taylor, one of America's foremost fisheries research authorities. Attention is drawn particularly to the copper, iodine and the contents of the fish and also to the importance of fish in which the valuable Vitamin D is present. Copper, it is stated, is present in all sea foods, especially in shell fish, and it is this element that is so vital to persons suffering from anaemia. Iodine, lacking in most foods, is relatively abundant in fish and is a great preventative of such diseases as goitre.

VISIONS OF WEALTH

Moncton, N. B., February 23rd. —Visions of wealth loomed before the proprietor of a local oyster shop when he opened an oyster which contained a salt water pearl one half inch in diameter and of a delicate creamy shade. It was later learned that the pearl was not of any considerable value.

WAXES

The social significance of life insurance has possibly received insufficient attention in recent years. Some of its other features have received unusual emphasis. This tendency has been in greater evidence in periods of special prosperity. It is, perhaps, natural that the trying conditions of the past two years should cause people to realize the old primary values on which life insurance is based. During a time when all forms of business suffered severely and many succumbed, life insurance has withstood every strain, and has justified every claim. Not a single company on this continent has failed to meet every demand, even though these demands were unusually heavy. Within a decade and a half, life insurance has successfully survived the tests of a world war, of pestilence, and of unexampled depression.

SERVICE, IN TIMES OF STRESS

The social significance of life insurance has possibly received insufficient attention in recent years. Some of its other features have received unusual emphasis. This tendency has been in greater evidence in periods of special prosperity. It is, perhaps, natural that the trying conditions of the past two years should cause people to realize the old primary values on which life insurance is based. During a time when all forms of business suffered severely and many succumbed, life insurance has withstood every strain, and has justified every claim. Not a single company on this continent has failed to meet every demand, even though these demands were unusually heavy. Within a decade and a half, life insurance has successfully survived the tests of a world war, of pestilence, and of unexampled depression.

CONSETS FOR SALE

As local representative, I offer for sale "Spencer" Corsets, custom-made, for Health and Dress purposes. Any lady interested in inspecting the styles and samples may call Mrs. Raymond Clavette, Phone: 90-2.

Here and There

WHAT OF MARITIMES?

Nearly 30,000 farmers in Toronto, Quebec, Saskatchewan and British Columbia benefited directly last year through the operation of four Agricultural Demonstration trains by the Canadian National Railways working in cooperation with the various provincial governments. These trains are virtually travelling colleges and are fitted with charts, samples, and experimental apparatus and manned by technical agriculturists, their main purpose being to improve farming methods in the Dominion.

13,000 BOYS ENROLL IN GUILD

Displays at Motor Shows held throughout the Dominion disclose increasing interest in the Fishery Body Craftsman's Guild, with the total enrollment of boys now numbering 13,000. During one week in Winnipeg, 850 boys signed as active participants in the Coach-model building contest, which has as an incentive \$75,000 in awards. This international contest, which closes on July 1st, is adding new competitors daily.

HISTORIC WATER

Grand Pre, N. S., February 22nd. —Water from the well from which Evangeline oftentimes had recourse to replenish the household supply was taken from that historic well at Grand Pre, Nova Scotia, put into a brown jug, and transported to Newport News, Virginia, where it was used in christening the new 10,000 ton steamer "Acadia," latest addition to the Eastern Steamship Lines, on the occasion of the signing of the treaty between New York and Yarmouth, Nova Scotia, the ceremony taking place at Newport News.

As the jug contained nothing but water, and historic water at that, it was not anticipated that any undue delay would result in its journey across the border.

MILLINERS GET READY WITH STRAW HATS

Now is the time for harassed husbands to put an extra twenty dollars into the bank against the time when Though Easter is still six weeks away Canada's milliners are making preparations for the big Spring hat campaign. The first gun was fired when a carload of straw braid passed through Winnipeg recently over the C. N. B. route to wholesale milliners in the East. The braid destined to adorn many a handsome bonnet, reached Canada from the Orient via Vancouver. The fast freight train in addition to 2,983 single men placed in agricultural employment.

FOR SALE OR RENT

Property known as P. W. Martin Co. Ltd.'s located on Victoria Street, combined Store and dwelling. Apply to G. E. BARBOUR Co. Ltd., Edmundston, 1885-Jno.-1816v.

NOTICE

On Easter Monday, March 28th, the Fraser Junior Executive Club will hold a dance in Olympia Hall, Madawaska. Watch for further announcements.

Notice of Legislation

NOTICE is hereby given that Application will be made by the Roman Catholic Bishop of Chatham to the Legislature of the Province of New Brunswick at its next Session for the passage of a Bill or Act to amend Chapter 76 of the Act of 25 Victoria of the Statutes of New Brunswick to permit the said Corporation to borrow on mortgages without limitation as to the extent and to sell and convey any of its real estate now owned or hereafter acquired. Dated this 6th day of February, A. D. 1932.

Antoine J. LeClerc, Solicitor for the Applicant.

319-1116v.

Freshness And High Quality Always Found At-- THE CANADIAN STORES LTD.

QUARTIERS-GENERAUX DES MARITIMES Pour Bons Aliments a Bas Prix

Prix effectifs du 26 au 29 Février

FEVES Blanches	Canadiennes Hand Picked	10 lbs	23c
SUCRE	Finement Granulé	5 livres	25c
SAVON SURPRISE	5 barres	22c	
RIZ RANGOON	la livre	05c	
SOUPES AYLMEYER	Toutes sortes, sauf Poulet, 2 btes	15c	

Demandez le Poisson des Maritimes

SARDINES	Marque Brunswick Dans l'huile ou Saure aux Tomates	La Bte	05¢
CLAMS	Qualité de Choix	2 pour	25¢
HOMARD	bte 1/2 liv.	33¢	bte 1/4 liv. 19¢
FIGURES	Qualité de Choix pour Cuire, la liv.		10¢
SAUMON	Rose de Choix Boîtes de 1 livre	2 btes	23¢
HADDIE	Fillets Fumés Garantie Frais	2 liv.	19¢
CHICKEN HADDIE	Marque Brunswick boîtes 14 onces		15¢
Têtes d'Asperges	Qualité Aylmer Fancy		45¢

Pommes Canadiennes, le gallon 25¢

SAMEDI Seulement: PAIN "HARDING" 2 pour 15¢, FARINE "PURITY" sac de 24 lbs chacun 79¢

TOMATES Rouges	de choix - la lb	11¢
SAMEDI de 230 à 330 heures SEULEMENT	CATSUP Aylmer - aux Tomates	Bouteille grosseur régulière 10¢
PAMPLEMOUSSE "Dominica" de choix.	4 pour	23¢
CITRONS "Messina" nouveaux, la douzaine		28¢
ORANGES "Valencia" espagnoles, sucrées et juteuses, la douz.		29¢

The Social Worker Waxes Enthusiastic!



"IT is stimulating to see the splendid spirit of equanimity with which most unfortunate view conditions. They realize that no one is to blame, and as a rule they have unbounded faith in the ability of our country to get on top again."

"As one lovely old Irish woman said, 'My three boys were out of work for a long time, but we're thankful to be alive and healthy, and now since two of them are back at work it seems to us that prosperity is here again.'"

You Can't Talk Prosperity Back With Pessimism!

LE MADAWASKA "YOUR LOCAL PAPER"

LET US WORK TOGETHER—BUY AT HOME!

LE MADAWASKA

C'est presque une position sociale de nos jours, de parler français à la perfection.—J. Novicov.

Il n'est pas de plus grande gloire que de combattre pour la langue de la patrie.—Jean Dorat.

J.-G. BOUCHER, éditeur-proprétaire.

ABONNEMENT: Canada \$2.00 Etranger \$2.50

Rédigé en collaboration.

Faits d'Actualité

A PROPOS DU BILL DE LA COMMISSION SCOLAIRE

Comme nous le disions la semaine dernière, la Commission scolaire d'Edmundston désire amender la loi de l'assistance obligatoire à l'école de façon à ce qu'elle puisse s'appliquer au district scolaire No. 1, lequel s'étend en dehors des limites de la ville.

Les changements proposés, tels que soumis aux commissaires, avaient une portée beaucoup plus grande, que ce que désiraient ceux-ci. En effet, ils rendaient obligatoire la fréquentation des écoles publiques et donnaient aux commissaires le pouvoir de reconnaître comme convenables ou non les écoles privées, les convents et les collèges.

Le projet d'amendement fut soumis à l'avocat J. E. Michaud, député provincial, qui lui donna une autre tournure dans laquelle les droits des parents sont protégés. En cela, M. Michaud n'a fait que suivre les directives de l'Eglise que nous rappelle S. E. Mgr. Chiasson dans sa dernière lettre pastorale: "C'est le rôle et le devoir de l'Etat ou du gouvernement d'aider mais non de supplanter la famille et l'Eglise dans l'oeuvre de l'éducation de l'enfance et de la jeunesse."

Ce devoir de l'Etat ne s'applique pas seulement aux catholiques mais aux protestants également. Ces derniers ont des droits qu'aucun gouvernement ne peut enfreindre. Il ne serait pas permis à un gouvernement d'obliger les enfants protestants à fréquenter les écoles catholiques. Le récent exemple de la province de Québec accordant des écoles distinctes aux juifs, montre bien la valeur de ce principe.

C'est encore ce que Mgr. Chiasson écrit dans sa lettre pastorale que nous avons l'honneur de reproduire dans la même page de ce journal: "Le droit des familles et de l'Eglise à des écoles séparées et de leur choix comporte l'organisation des études et l'adoption des livres de classe qui leur conviennent. Sans doute l'Etat a le droit d'exiger un minimum de connaissances pour ses citoyens, de suppléer à la négligence ou à l'incapacité des parents à donner l'éducation à leurs enfants; il peut s'assurer par des examens ou d'autres épreuves de l'aptitude des personnes à remplir certaines fonctions dans l'Etat. Il doit veiller également à l'éducation civique de ses citoyens; il n'a pas le droit pourtant d'exiger que cette éducation se fasse exclusivement par les cours d'études qu'il a lui-même élaborés et dans les livres qu'il met à la disposition des élèves qui fréquentent ses propres écoles, mais il doit s'en tenir à l'équivalence des connaissances exigées."

Nous ne doutons aucunement que les commissaires d'école accepteront la forme juste et raisonnable que M. Michaud a donné aux amendements de la loi qu'ils désirent, ceci dans le meilleur intérêt des contribuables.

UNE PRIERE QUE TOUS NOS ENFANTS DEVRAIENT RECITER

Dans "L'Action Catholique" de samedi dernier, Jules Dorion rappelle l'impuissance des hommes en face des problèmes économiques qui se posent actuellement dans le monde.

"Mais le remède, car il y a un remède pourtant écrit M. Dorion. Mais oui, et il est simple: Se souvenir qu'il y a un Dieu, et qu'il faut le traiter comme tel.

"Inutile de regimber puisqu'il nous a accablés sous le poids de notre propre science, de nos propres inventions, de nos propres découvertes, et que nous roulons vers l'impuissance et le chaos.

"Il faut se tourner vers lui. Cinq cent mille enfants hollandais ont commencé de réciter tous les jours la prière suivante: "Père de bonté, qui es au Ciel, pleins de confiance, nous nous approchons de toi, sous la protection de la Sainte Vierge, notre bonne Mère.

"Tant de pères ne peuvent plus trouver de travail; tant de mères n'ont plus rien pour nourrir ni vêtir leurs petits enfants! Nous te prions, Seigneur, d'avoir pitié d'eux et de tous ceux qui se trouvent dans le besoin.

"Pardonne à tous les hommes leurs péchés, remets-leur les peines qu'ils ont méritées, et donne-leur ce qui leur est nécessaire tant pour le corps que pour l'âme. Par Jésus-Christ Notre-Seigneur. Ainsi soit-il."

En lisant cette prière nous n'avons pu nous empêcher de nous dire: pourquoi les enfants canadiens ne se joindraient-ils pas à leurs petits compagnons de la Hollande dans cette supplique au Père Eternel, maître de tous biens?

Pourquoi l'institutrice n'apprendrait-elle pas cette prière à ses élèves en la leur faisant réciter, au cours de la journée? Pourquoi n'ajouterions-nous pas cette invocation à notre prière du soir, en famille?

Il semble de plus en plus évident que le monde a plus besoin, à l'heure présente, d'une ligue de prières que d'une ligue des nations.

Gaspard BOUCHER.

COMMANDEMENTS DU BON ECOLE

- 1.—A la classe tu te rendras toujours très ponctuellement.
2.—Après avoir fini de travailler, tu te tiendras bien proprement.
3.—Tu feras toujours tes devoirs soigneusement.
4.—Tu ne parleras pas pendant que l'enseignant parle.
5.—Tu ne te moqueras pas de tes camarades.
6.—Tu ne feras pas de bruit pendant que l'enseignant parle.
7.—Tu ne mangeras rien pendant que l'enseignant parle.
8.—Tu ne boiras rien pendant que l'enseignant parle.
9.—Tu ne sortiras pas de la classe sans la permission de l'enseignant.
10.—Tu ne parleras pas pendant que l'enseignant parle.

NOTRE COURRIER

La direction de ce journal ne se tient responsable d'aucun des articles publiés, etc., paraissant sous cette rubrique.

LE MADAWASKA

M. le Rédacteur:—

J'ai lu avec intérêt votre article intitulé "Il est sage de ne pas dépasser ses droits", paru dans votre édition du 18 février.

La critique que vous faites du fameux Projet de Loi est justifiée et, avec vous, tout citoyen qui comprend bien ses devoirs souhaite que cet amendement n'aille pas loin, pas plus loin, espérons-le, que le panier à rebous.

Mais, M. le rédacteur, n'est-il pas humiliant que, dans un district scolaire, on ne puisse pas avoir une école catholique, ou pas moins de 80% de la population est catholique, on nous arrive avec ce projet de loi juste au moment où, dans toutes les écoles catholiques du diocèse, on lit de la chaire de vérité la lettre pastorale de notre évêque, lettre qui traite justement du même sujet, et qui condamne sans merci l'attitude prise par l'auteur, ou les auteurs, du fameux projet de loi?

N'y a-t-il pas là quelque chose d'anormal, quelque chose susceptible de faire ouvrir les yeux à la population catholique de cette ville? "Tout enfant, dit le projet d'amendement, devra aller aux écoles publiques, ou à une autre école autorisée par le Bureau des commissaires."

Et Son Excellence dit dans sa lettre: "Aucun pouvoir terrestre, aucune commission d'éducation, aucun Bureau ou ministère d'instruction publique ne peut légitimement empêcher sur ce droit et ce devoir naturel et primordial de la famille de donner l'éducation à ses enfants. Les parents ont le droit de choisir les écoles auxquelles ils envoient leurs enfants. Ils ont le droit de donner les livres et les matériaux de leur choix."

N'est-ce pas assez que notre système scolaire nous force de maintenir des écoles neutres ou d'envoyer nos enfants à des écoles où on ne leur enseigne que la religion catholique? N'est-ce pas assez qu'on nous force à payer double taxe si nous voulons donner à nos enfants une éducation en accord avec nos principes religieux, sans nous voir refuser l'obligation d'aller qu'on nous impose de M. X. ou de M. Z. l'autorisation de plaquer nos enfants dans un convent ou un collège?

N'est-ce pas assez que, dans une ville catholique comme Edmundston nous soyons forcés d'envoyer nos tout petits dans des écoles où on ne peut faire la prière ou enseigner la religion, même si c'est une religieuse qui est l'institutrice, qu'en dehors des heures de classe, sans encore courir le risque, si on ne peut, de nous voir refuser le droit naturel et primordial de faire instruire nos enfants ou nous voudrions?

Il est encore un autre passage de la lettre pastorale qui doit nous faire réfléchir, si nous comprenons bien nos devoirs de parents catholiques: "L'Eglise menace de ses peines canoniques les parents catholiques qui osent, de leur pleine liberté confier leurs enfants à des maîtres ou maîtresses qui ne sont pas de leur foi, ou qui les placeraient dans des écoles neutres ou sans Dieu."

Comment pouvons-nous nous réjouir, comme le font certaines personnes, du fait qu'un maître catholique est remplacé par un qui ne l'est pas?

Que ceux qui ont des oreilles pour entendre comprennent! Mgr. le rédacteur, pour l'espace que vous avez bien voulu m'accorder, et merci aussi pour avoir attiré notre attention sur le fameux projet d'amendement.

A. M. S.

HAMILTON, MAINE

(C.V.B.) — La paroisse St-Joseph de Hamilton, a tenu une soirée de charité au profit de la paroisse d'Edmundston, à la demeure de M. et Mme Joseph Lévesque de Hamilton. Il y eut nombreuse assistance, et tous semblèrent très enchantés du programme de la soirée. Au programme, Mlle Annie Martin et M. Pierre Martin gagnèrent les premiers prix, tandis que Mme Joseph R. Martin et M. David St-Amant accablèrent les prix de consolation. Un goûter de gâteaux et de café fut servi après la partie de cartes.

G. N. TRICOUCHE

VARIETES

LA DEGENERATION DE LA VENDETTA

La bonne vieille Vendetta courusée se meurt. Depuis quelque temps, elle était sur son déclin; et, dès lors nous aurions nous fionner de la chose. La définition de la Vendetta, d'après le dictionnaire, est: état d'animosité provenant d'un affront ou d'un meurtre, s'étendant et se transmettant à tous les parents de la victime. Cette définition n'est pas complète. Elle devrait expliquer que cette animosité se manifeste par l'assassinat de l'offenseur par les parents de l'offense, et que l'assassinat en question fournit aux parents de l'offense eux-mêmes une occasion de Vendetta!

On le voit: c'est une chaîne sans fin. Jusque vers la grande guerre, cet état de choses n'était pas particulièrement gênant pour le public. Le "vengeur" prenait le maquis: en d'autres termes, allait vivre dans quelque troupe montagnarde qui courait une grande partie de la Corse. Il y était hors d'atteinte de la police, et, s'il était pris, à l'abri de ses progrès souterrains. Ses partisans le ravalaient, non pendant des semaines, mais durant des années. Du reste, de temps à autre, l'extériorité volontaire venait en cachette visiter ses proches. Mais, il y a une dizaine d'années, les choses changèrent. Le besoin d'argent comptant se fit sentir. Le fils aîné commença à prélever une dîme sur les fermes isolées, voire les villages. Peu à peu, il se mit à débarrasser les voyageurs. Bientôt la Vendetta n'est plus qu'un prétexte: le vol organisé devient le but de la "prise du maquis". Le "vengeur", devenu bandit, et hanté peut-être par les hauts faits d'Al Capone de Chicago, s'enfonce d'une garde, se bécote sur quelque nid d'algues une véritable forteresse d'où il surveille les vallées, tout comme le châtelet piffard du Moyen Age. Cela devenait intolérable, et le gouvernement français s'est décidé à nettoyer le pays. Des centaines de gardes mobiles, avec des auto-mitrailleuses et des tanks, sous les ordres d'un général, sont entrés d'occuper les villages. Ils ont détruit les repaires et pourchassés les Spada, Bartoli, Cavallani, et autres mécréants dont les gendarmes isolés ne pouvaient se rendre maîtres. Tout de même, ces choses sont presque incroyables aux yeux de nos vivants. Est-ce donc à dire que notre civilisation est si fragile?

George Nestler Tricoche.

Lettre Pastorale de S. E. Mgr l'Evêque de Chatam

"Toute mère qui aime son enfant doit veiller sur son âme aussi bien que sur son corps." — "C'est le rôle de l'Etat d'aider et non de supplanter l'Eglise dans l'oeuvre de l'éducation de l'enfance et de la jeunesse."

LES PARENTS DEVRAIENT CENSURER LES LIVRES MIS ENTRE LES MAINS DE LEURS ENFANTS

"Le droit des familles et de l'Eglise à des écoles séparées et de leur choix comporte l'organisation des études et l'adoption des livres de classe qui leur conviennent." — Que les parents chrétiens insistent avec force et persévérance sur le droit à recevoir pour leurs écoles les mêmes avantages pécuniaires, ou autres, que l'Etat accorde aux écoles publiques.

DEVOIRS DE L'ETAT EN MATIERE D'EDUCATION

(Suite de la semaine dernière)

L'Education qui s'adresse à l'homme tout entier, comme individu et comme être social, dans l'ordre de la nature et dans l'ordre de la grâce appartient encore à l'Eglise et d'une manière exclusive à des écoles spéciales fondées pour l'éducation des citoyens. Elle possède le droit de surveiller au moins étroitement toutes les écoles fondées par les familles ou soutenues par l'Etat. Qu'on ne dise point que ces revendications de l'Eglise sont exagérées. Elle ne peut point ne pas réclamer pour elle-même des droits qui lui ont été donnés par Notre-Seigneur Jésus-Christ et d'organiser son enseignement qu'on y donne. Ceci s'applique sans doute et d'une manière exclusive à des écoles spéciales fondées pour l'éducation des citoyens. Elle possède le droit de surveiller au moins étroitement toutes les écoles fondées par les familles ou soutenues par l'Etat. Qu'on ne dise point que ces revendications de l'Eglise sont exagérées. Elle ne peut point ne pas réclamer pour elle-même des droits qui lui ont été donnés par Notre-Seigneur Jésus-Christ et d'organiser son enseignement qu'on y donne. Ceci s'applique sans doute et d'une manière exclusive à des écoles spéciales fondées pour l'éducation des citoyens. Elle possède le droit de surveiller au moins étroitement toutes les écoles fondées par les familles ou soutenues par l'Etat. Qu'on ne dise point que ces revendications de l'Eglise sont exagérées. Elle ne peut point ne pas réclamer pour elle-même des droits qui lui ont été donnés par Notre-Seigneur Jésus-Christ et d'organiser son enseignement qu'on y donne. Ceci s'applique sans doute et d'une manière exclusive à des écoles spéciales fondées pour l'éducation des citoyens. Elle possède le droit de surveiller au moins étroitement toutes les écoles fondées par les familles ou soutenues par l'Etat. Qu'on ne dise point que ces revendications de l'Eglise sont exagérées. Elle ne peut point ne pas réclamer pour elle-même des droits qui lui ont été donnés par Notre-Seigneur Jésus-Christ et d'organiser son enseignement qu'on y donne. Ceci s'applique sans doute et d'une manière exclusive à des écoles spéciales fondées pour l'éducation des citoyens. Elle possède le droit de surveiller au moins étroitement toutes les écoles fondées par les familles ou soutenues par l'Etat. Qu'on ne dise point que ces revendications de l'Eglise sont exagérées. Elle ne peut point ne pas réclamer pour elle-même des droits qui lui ont été donnés par Notre-Seigneur Jésus-Christ et d'organiser son enseignement qu'on y donne. Ceci s'applique sans doute et d'une manière exclusive à des écoles spéciales fondées pour l'éducation des citoyens. Elle possède le droit de surveiller au moins étroitement toutes les écoles fondées par les familles ou soutenues par l'Etat. Qu'on ne dise point que ces revendications de l'Eglise sont exagérées. Elle ne peut point ne pas réclamer pour elle-même des droits qui lui ont été donnés par Notre-Seigneur Jésus-Christ et d'organiser son enseignement qu'on y donne. Ceci s'applique sans doute et d'une manière exclusive à des écoles spéciales fondées pour l'éducation des citoyens. Elle possède le droit de surveiller au moins étroitement toutes les écoles fondées par les familles ou soutenues par l'Etat. Qu'on ne dise point que ces revendications de l'Eglise sont exagérées. Elle ne peut point ne pas réclamer pour elle-même des droits qui lui ont été donnés par Notre-Seigneur Jésus-Christ et d'organiser son enseignement qu'on y donne. Ceci s'applique sans doute et d'une manière exclusive à des écoles spéciales fondées pour l'éducation des citoyens. Elle possède le droit de surveiller au moins étroitement toutes les écoles fondées par les familles ou soutenues par l'Etat. Qu'on ne dise point que ces revendications de l'Eglise sont exagérées. Elle ne peut point ne pas réclamer pour elle-même des droits qui lui ont été donnés par Notre-Seigneur Jésus-Christ et d'organiser son enseignement qu'on y donne. Ceci s'applique sans doute et d'une manière exclusive à des écoles spéciales fondées pour l'éducation des citoyens. Elle possède le droit de surveiller au moins étroitement toutes les écoles fondées par les familles ou soutenues par l'Etat. Qu'on ne dise point que ces revendications de l'Eglise sont exagérées. Elle ne peut point ne pas réclamer pour elle-même des droits qui lui ont été donnés par Notre-Seigneur Jésus-Christ et d'organiser son enseignement qu'on y donne. Ceci s'applique sans doute et d'une manière exclusive à des écoles spéciales fondées pour l'éducation des citoyens. Elle possède le droit de surveiller au moins étroitement toutes les écoles fondées par les familles ou soutenues par l'Etat. Qu'on ne dise point que ces revendications de l'Eglise sont exagérées. Elle ne peut point ne pas réclamer pour elle-même des droits qui lui ont été donnés par Notre-Seigneur Jésus-Christ et d'organiser son enseignement qu'on y donne. Ceci s'applique sans doute et d'une manière exclusive à des écoles spéciales fondées pour l'éducation des citoyens. Elle possède le droit de surveiller au moins étroitement toutes les écoles fondées par les familles ou soutenues par l'Etat. Qu'on ne dise point que ces revendications de l'Eglise sont exagérées. Elle ne peut point ne pas réclamer pour elle-même des droits qui lui ont été donnés par Notre-Seigneur Jésus-Christ et d'organiser son enseignement qu'on y donne. Ceci s'applique sans doute et d'une manière exclusive à des écoles spéciales fondées pour l'éducation des citoyens. Elle possède le droit de surveiller au moins étroitement toutes les écoles fondées par les familles ou soutenues par l'Etat. Qu'on ne dise point que ces revendications de l'Eglise sont exagérées. Elle ne peut point ne pas réclamer pour elle-même des droits qui lui ont été donnés par Notre-Seigneur Jésus-Christ et d'organiser son enseignement qu'on y donne. Ceci s'applique sans doute et d'une manière exclusive à des écoles spéciales fondées pour l'éducation des citoyens. Elle possède le droit de surveiller au moins étroitement toutes les écoles fondées par les familles ou soutenues par l'Etat. Qu'on ne dise point que ces revendications de l'Eglise sont exagérées. Elle ne peut point ne pas réclamer pour elle-même des droits qui lui ont été donnés par Notre-Seigneur Jésus-Christ et d'organiser son enseignement qu'on y donne. Ceci s'applique sans doute et d'une manière exclusive à des écoles spéciales fondées pour l'éducation des citoyens. Elle possède le droit de surveiller au moins étroitement toutes les écoles fondées par les familles ou soutenues par l'Etat. Qu'on ne dise point que ces revendications de l'Eglise sont exagérées. Elle ne peut point ne pas réclamer pour elle-même des droits qui lui ont été donnés par Notre-Seigneur Jésus-Christ et d'organiser son enseignement qu'on y donne. Ceci s'applique sans doute et d'une manière exclusive à des écoles spéciales fondées pour l'éducation des citoyens. Elle possède le droit de surveiller au moins étroitement toutes les écoles fondées par les familles ou soutenues par l'Etat. Qu'on ne dise point que ces revendications de l'Eglise sont exagérées. Elle ne peut point ne pas réclamer pour elle-même des droits qui lui ont été donnés par Notre-Seigneur Jésus-Christ et d'organiser son enseignement qu'on y donne. Ceci s'applique sans doute et d'une manière exclusive à des écoles spéciales fondées pour l'éducation des citoyens. Elle possède le droit de surveiller au moins étroitement toutes les écoles fondées par les familles ou soutenues par l'Etat. Qu'on ne dise point que ces revendications de l'Eglise sont exagérées. Elle ne peut point ne pas réclamer pour elle-même des droits qui lui ont été donnés par Notre-Seigneur Jésus-Christ et d'organiser son enseignement qu'on y donne. Ceci s'applique sans doute et d'une manière exclusive à des écoles spéciales fondées pour l'éducation des citoyens. Elle possède le droit de surveiller au moins étroitement toutes les écoles fondées par les familles ou soutenues par l'Etat. Qu'on ne dise point que ces revendications de l'Eglise sont exagérées. Elle ne peut point ne pas réclamer pour elle-même des droits qui lui ont été donnés par Notre-Seigneur Jésus-Christ et d'organiser son enseignement qu'on y donne. Ceci s'applique sans doute et d'une manière exclusive à des écoles spéciales fondées pour l'éducation des citoyens. Elle possède le droit de surveiller au moins étroitement toutes les écoles fondées par les familles ou soutenues par l'Etat. Qu'on ne dise point que ces revendications de l'Eglise sont exagérées. Elle ne peut point ne pas réclamer pour elle-même des droits qui lui ont été donnés par Notre-Seigneur Jésus-Christ et d'organiser son enseignement qu'on y donne. Ceci s'applique sans doute et d'une manière exclusive à des écoles spéciales fondées pour l'éducation des citoyens. Elle possède le droit de surveiller au moins étroitement toutes les écoles fondées par les familles ou soutenues par l'Etat. Qu'on ne dise point que ces revendications de l'Eglise sont exagérées. Elle ne peut point ne pas réclamer pour elle-même des droits qui lui ont été donnés par Notre-Seigneur Jésus-Christ et d'organiser son enseignement qu'on y donne. Ceci s'applique sans doute et d'une manière exclusive à des écoles spéciales fondées pour l'éducation des citoyens. Elle possède le droit de surveiller au moins étroitement toutes les écoles fondées par les familles ou soutenues par l'Etat. Qu'on ne dise point que ces revendications de l'Eglise sont exagérées. Elle ne peut point ne pas réclamer pour elle-même des droits qui lui ont été donnés par Notre-Seigneur Jésus-Christ et d'organiser son enseignement qu'on y donne. Ceci s'applique sans doute et d'une manière exclusive à des écoles spéciales fondées pour l'éducation des citoyens. Elle possède le droit de surveiller au moins étroitement toutes les écoles fondées par les familles ou soutenues par l'Etat. Qu'on ne dise point que ces revendications de l'Eglise sont exagérées. Elle ne peut point ne pas réclamer pour elle-même des droits qui lui ont été donnés par Notre-Seigneur Jésus-Christ et d'organiser son enseignement qu'on y donne. Ceci s'applique sans doute et d'une manière exclusive à des écoles spéciales fondées pour l'éducation des citoyens. Elle possède le droit de surveiller au moins étroitement toutes les écoles fondées par les familles ou soutenues par l'Etat. Qu'on ne dise point que ces revendications de l'Eglise sont exagérées. Elle ne peut point ne pas réclamer pour elle-même des droits qui lui ont été donnés par Notre-Seigneur Jésus-Christ et d'organiser son enseignement qu'on y donne. Ceci s'applique sans doute et d'une manière exclusive à des écoles spéciales fondées pour l'éducation des citoyens. Elle possède le droit de surveiller au moins étroitement toutes les écoles fondées par les familles ou soutenues par l'Etat. Qu'on ne dise point que ces revendications de l'Eglise sont exagérées. Elle ne peut point ne pas réclamer pour elle-même des droits qui lui ont été donnés par Notre-Seigneur Jésus-Christ et d'organiser son enseignement qu'on y donne. Ceci s'applique sans doute et d'une manière exclusive à des écoles spéciales fondées pour l'éducation des citoyens. Elle possède le droit de surveiller au moins étroitement toutes les écoles fondées par les familles ou soutenues par l'Etat. Qu'on ne dise point que ces revendications de l'Eglise sont exagérées. Elle ne peut point ne pas réclamer pour elle-même des droits qui lui ont été donnés par Notre-Seigneur Jésus-Christ et d'organiser son enseignement qu'on y donne. Ceci s'applique sans doute et d'une manière exclusive à des écoles spéciales fondées pour l'éducation des citoyens. Elle possède le droit de surveiller au moins étroitement toutes les écoles fondées par les familles ou soutenues par l'Etat. Qu'on ne dise point que ces revendications de l'Eglise sont exagérées. Elle ne peut point ne pas réclamer pour elle-même des droits qui lui ont été donnés par Notre-Seigneur Jésus-Christ et d'organiser son enseignement qu'on y donne. Ceci s'applique sans doute et d'une manière exclusive à des écoles spéciales fondées pour l'éducation des citoyens. Elle possède le droit de surveiller au moins étroitement toutes les écoles fondées par les familles ou soutenues par l'Etat. Qu'on ne dise point que ces revendications de l'Eglise sont exagérées. Elle ne peut point ne pas réclamer pour elle-même des droits qui lui ont été donnés par Notre-Seigneur Jésus-Christ et d'organiser son enseignement qu'on y donne. Ceci s'applique sans doute et d'une manière exclusive à des écoles spéciales fondées pour l'éducation des citoyens. Elle possède le droit de surveiller au moins étroitement toutes les écoles fondées par les familles ou soutenues par l'Etat. Qu'on ne dise point que ces revendications de l'Eglise sont exagérées. Elle ne peut point ne pas réclamer pour elle-même des droits qui lui ont été donnés par Notre-Seigneur Jésus-Christ et d'organiser son enseignement qu'on y donne. Ceci s'applique sans doute et d'une manière exclusive à des écoles spéciales fondées pour l'éducation des citoyens. Elle possède le droit de surveiller au moins étroitement toutes les écoles fondées par les familles ou soutenues par l'Etat. Qu'on ne dise point que ces revendications de l'Eglise sont exagérées. Elle ne peut point ne pas réclamer pour elle-même des droits qui lui ont été donnés par Notre-Seigneur Jésus-Christ et d'organiser son enseignement qu'on y donne. Ceci s'applique sans doute et d'une manière exclusive à des écoles spéciales fondées pour l'éducation des citoyens. Elle possède le droit de surveiller au moins étroitement toutes les écoles fondées par les familles ou soutenues par l'Etat. Qu'on ne dise point que ces revendications de l'Eglise sont exagérées. Elle ne peut point ne pas réclamer pour elle-même des droits qui lui ont été donnés par Notre-Seigneur Jésus-Christ et d'organiser son enseignement qu'on y donne. Ceci s'applique sans doute et d'une manière exclusive à des écoles spéciales fondées pour l'éducation des citoyens. Elle possède le droit de surveiller au moins étroitement toutes les écoles fondées par les familles ou soutenues par l'Etat. Qu'on ne dise point que ces revendications de l'Eglise sont exagérées. Elle ne peut point ne pas réclamer pour elle-même des droits qui lui ont été donnés par Notre-Seigneur Jésus-Christ et d'organiser son enseignement qu'on y donne. Ceci s'applique sans doute et d'une manière exclusive à des écoles spéciales fondées pour l'éducation des citoyens. Elle possède le droit de surveiller au moins étroitement toutes les écoles fondées par les familles ou soutenues par l'Etat. Qu'on ne dise point que ces revendications de l'Eglise sont exagérées. Elle ne peut point ne pas réclamer pour elle-même des droits qui lui ont été donnés par Notre-Seigneur Jésus-Christ et d'organiser son enseignement qu'on y donne. Ceci s'applique sans doute et d'une manière exclusive à des écoles spéciales fondées pour l'éducation des citoyens. Elle possède le droit de surveiller au moins étroitement toutes les écoles fondées par les familles ou soutenues par l'Etat. Qu'on ne dise point que ces revendications de l'Eglise sont exagérées. Elle ne peut point ne pas réclamer pour elle-même des droits qui lui ont été donnés par Notre-Seigneur Jésus-Christ et d'organiser son enseignement qu'on y donne. Ceci s'applique sans doute et d'une manière exclusive à des écoles spéciales fondées pour l'éducation des citoyens. Elle possède le droit de surveiller au moins étroitement toutes les écoles fondées par les familles ou soutenues par l'Etat. Qu'on ne dise point que ces revendications de l'Eglise sont exagérées. Elle ne peut point ne pas réclamer pour elle-même des droits qui lui ont été donnés par Notre-Seigneur Jésus-Christ et d'organiser son enseignement qu'on y donne. Ceci s'applique sans doute et d'une manière exclusive à des écoles spéciales fondées pour l'éducation des citoyens. Elle possède le droit de surveiller au moins étroitement toutes les écoles fondées par les familles ou soutenues par l'Etat. Qu'on ne dise point que ces revendications de l'Eglise sont exagérées. Elle ne peut point ne pas réclamer pour elle-même des droits qui lui ont été donnés par Notre-Seigneur Jésus-Christ et d'organiser son enseignement qu'on y donne. Ceci s'applique sans doute et d'une manière exclusive à des écoles spéciales fondées pour l'éducation des citoyens. Elle possède le droit de surveiller au moins étroitement toutes les écoles fondées par les familles ou soutenues par l'Etat. Qu'on ne dise point que ces revendications de l'Eglise sont exagérées. Elle ne peut point ne pas réclamer pour elle-même des droits qui lui ont été donnés par Notre-Seigneur Jésus-Christ et d'organiser son enseignement qu'on y donne. Ceci s'applique sans doute et d'une manière exclusive à des écoles spéciales fondées pour l'éducation des citoyens. Elle possède le droit de surveiller au moins étroitement toutes les écoles fondées par les familles ou soutenues par l'Etat. Qu'on ne dise point que ces revendications de l'Eglise sont exagérées. Elle ne peut point ne pas réclamer pour elle-même des droits qui lui ont été donnés par Notre-Seigneur Jésus-Christ et d'organiser son enseignement qu'on y donne. Ceci s'applique sans doute et d'une manière exclusive à des écoles spéciales fondées pour l'éducation des citoyens. Elle possède le droit de surveiller au moins étroitement toutes les écoles fondées par les familles ou soutenues par l'Etat. Qu'on ne dise point que ces revendications de l'Eglise sont exagérées. Elle ne peut point ne pas réclamer pour elle-même des droits qui lui ont été donnés par Notre-Seigneur Jésus-Christ et d'organiser son enseignement qu'on y donne. Ceci s'applique sans doute et d'une manière exclusive à des écoles spéciales fondées pour l'éducation des citoyens. Elle possède le droit de surveiller au moins étroitement toutes les écoles fondées par les familles ou soutenues par l'Etat. Qu'on ne dise point que ces revendications de l'Eglise sont exagérées. Elle ne peut point ne pas réclamer pour elle-même des droits qui lui ont été donnés par Notre-Seigneur Jésus-Christ et d'organiser son enseignement qu'on y donne. Ceci s'applique sans doute et d'une manière exclusive à des écoles spéciales fondées pour l'éducation des citoyens. Elle possède le droit de surveiller au moins étroitement toutes les écoles fondées par les familles ou soutenues par l'Etat. Qu'on ne dise point que ces revendications de l'Eglise sont exagérées. Elle ne peut point ne pas réclamer pour elle-même des droits qui lui ont été donnés par Notre-Seigneur Jésus-Christ et d'organiser son enseignement qu'on y donne. Ceci s'applique sans doute et d'une manière exclusive à des écoles spéciales fondées pour l'éducation des citoyens. Elle possède le droit de surveiller au moins étroitement toutes les écoles fondées par les familles ou soutenues par l'Etat. Qu'on ne dise point que ces revendications de l'Eglise sont exagérées. Elle ne peut point ne pas réclamer pour elle-même des droits qui lui ont été donnés par Notre-Seigneur Jésus-Christ et d'organiser son enseignement qu'on y donne. Ceci s'applique sans doute et d'une manière exclusive à des écoles spéciales fondées pour l'éducation des citoyens. Elle possède le droit de surveiller au moins étroitement toutes les écoles fondées par les familles ou soutenues par l'Etat. Qu'on ne dise point que ces revendications de l'Eglise sont exagérées. Elle ne peut point ne pas réclamer pour elle-même des droits qui lui ont été donnés par Notre-Seigneur Jésus-Christ et d'organiser son enseignement qu'on y donne. Ceci s'applique sans doute et d'une manière exclusive à des écoles spéciales fondées pour l'éducation des citoyens. Elle possède le droit de surveiller au moins étroitement toutes les écoles fondées par les familles ou soutenues par l'Etat. Qu'on ne dise point que ces revendications de l'Eglise sont exagérées. Elle ne peut point ne pas réclamer pour elle-même des droits qui lui ont été donnés par Notre-Seigneur Jésus-Christ et d'organiser son enseignement qu'on y donne. Ceci s'applique sans doute et d'une manière exclusive à des écoles spéciales fondées pour l'éducation des citoyens. Elle possède le droit de surveiller au moins étroitement toutes les écoles fondées par les familles ou soutenues par l'Etat. Qu'on ne dise point que ces revendications de l'Eglise sont exagérées. Elle ne peut point ne pas réclamer pour elle-même des droits qui lui ont été donnés par Notre-Seigneur Jésus-Christ et d'organiser son enseignement qu'on y donne. Ceci s'applique sans doute et d'une manière exclusive à des écoles spéciales fondées pour l'éducation des citoyens. Elle possède le droit de surveiller au moins étroitement toutes les écoles fondées par les familles ou soutenues par l'Etat. Qu'on ne dise point que ces revendications de l'Eglise sont exagérées. Elle ne peut point ne pas réclamer pour elle-même des droits qui lui ont été donnés par Notre-Seigneur Jésus-Christ et d'organiser son enseignement qu'on y donne. Ceci s'applique sans doute et d'une manière exclusive à des écoles spéciales fondées pour l'éducation des citoyens. Elle possède le droit de surveiller au moins étroitement toutes les écoles fondées par les familles ou soutenues par l'Etat. Qu'on ne dise point que ces revendications de l'Eglise sont exagérées. Elle ne peut point ne pas réclamer pour elle-même des droits qui lui ont été donnés par Notre-Seigneur Jésus-Christ et d'organiser son enseignement qu'on y donne. Ceci s'applique sans doute et d'une manière exclusive à des écoles spéciales fondées pour l'éducation des citoyens. Elle possède le droit de surveiller au moins étroitement toutes les écoles fondées par les familles ou soutenues par l'Etat. Qu'on ne dise point que ces revendications de l'Eglise sont exagérées. Elle ne peut point ne pas réclamer pour elle-même des droits qui lui ont été donnés par Notre-Seigneur Jésus-Christ et d'organiser son enseignement qu'on y donne. Ceci s'applique sans doute et d'une manière exclusive à des écoles spéciales fondées pour l'éducation des citoyens. Elle possède le droit de surveiller au moins étroitement toutes les écoles fondées par les familles ou soutenues par l'Etat. Qu'on ne dise point que ces revendications de l'Eglise sont exagérées. Elle ne peut point ne pas réclamer pour elle-même des droits qui lui ont été donnés par Notre-Seigneur Jésus-Christ et d'organiser son enseignement qu'on y donne. Ceci s'applique sans doute et d'une manière exclusive à des écoles spéciales fondées pour l'éducation des citoyens. Elle possède le droit de surveiller au moins étroitement toutes les écoles fondées par les familles ou soutenues par l'Etat. Qu'on ne dise point que ces revendications de l'Eglise sont exagérées. Elle ne peut point ne pas réclamer pour elle-même des droits qui lui ont été donnés par Notre-Seigneur Jésus-Christ et d'organiser son enseignement qu'on y donne. Ceci s'applique sans doute et d'une manière exclusive à des écoles spéciales fondées pour l'éducation des citoyens. Elle possède le droit de surveiller au moins étroitement toutes les écoles fondées par les familles ou soutenues par l'Etat. Qu'on ne dise point que ces revendications de l'Eglise sont exagérées. Elle ne peut point ne pas réclamer pour elle-même des droits qui lui ont été donnés par Notre-Seigneur Jésus-Christ et d'organiser son enseignement qu'on y donne. Ceci s'applique sans doute et d'une manière exclusive à des écoles spéciales fondées pour l'éducation des citoyens. Elle possède le droit de surveiller au moins étroitement toutes les écoles fondées par les familles ou soutenues par l'Etat. Qu'on ne dise point que ces revendications de l'Eglise sont exagérées. Elle ne peut point ne pas réclamer pour elle-même des droits qui lui ont été donnés par Notre-Seigneur Jésus-Christ et d'organiser son enseignement qu'on y donne. Ceci s'applique sans doute et d'une manière exclusive à des écoles spéciales fondées pour l'éducation des citoyens. Elle possède le droit de surveiller au moins étroitement toutes les écoles fondées par les familles ou soutenues par l'Etat. Qu'on ne dise point que ces revendications de l'Eglise sont exagérées. Elle ne peut point ne pas réclamer pour elle-même des droits qui lui ont été donnés par Notre-Seigneur Jésus-Christ et d'organiser son enseignement qu'on y donne. Ceci s'applique sans doute et d'une manière exclusive à des écoles spéciales fondées pour l'éducation des citoyens. Elle possède le droit de surveiller au moins étroitement toutes les écoles fondées par les familles ou soutenues par l'Etat. Qu'on ne dise point que ces revendications de l'Eglise sont exagérées. Elle ne peut point ne pas réclamer pour elle-même des droits qui lui ont été donnés par Notre-Seigneur Jésus-Christ et d'organiser son enseignement qu'on y donne. Ceci s'applique sans doute et d'une manière exclusive à des écoles spéciales fondées pour l'éducation des citoyens. Elle possède le droit de surveiller au moins étroitement toutes les écoles fondées par les familles ou soutenues par l'Etat. Qu'on ne dise point que ces revendications de l'Eglise sont exagérées. Elle ne peut point ne pas réclamer pour elle-même des droits qui lui ont été donnés par Notre-Seigneur Jésus-Christ et d'organiser son enseignement qu'on y donne. Ceci s'applique sans doute et d'une manière exclusive à des écoles spéciales fondées pour l'éducation des citoyens. Elle possède le droit de surveiller au moins étroitement toutes les écoles fondées par les familles ou soutenues par l'Etat. Qu'on ne dise point que ces revendications de l'Eglise sont exagérées. Elle ne peut point ne pas réclamer pour elle-même des droits qui lui ont été donnés par Notre-Seigneur Jésus-Christ et d'organiser son enseignement qu'on y donne. Ceci s'applique sans doute et d'une manière exclusive à des écoles spéciales fondées pour l'éducation des citoyens. Elle possède le droit de surveiller au moins étroitement toutes les écoles fondées par les familles ou soutenues par l'Etat. Qu'on ne dise point que ces revendications de l'Eglise sont exagérées. Elle ne peut point ne pas réclamer pour elle-même des droits qui lui ont été donnés par Notre-Seigneur Jésus-Christ et d'organiser son enseignement qu'on y donne. Ceci s'applique sans doute et d'une manière exclusive à des écoles spéciales fondées pour l'éducation des citoyens. Elle possède le droit de surveiller au moins étroitement toutes les écoles fondées par les familles ou soutenues par l'Etat. Qu'on ne dise point que ces revendications de l'Eglise sont exagérées. Elle ne peut point ne pas réclamer pour elle-même des droits qui lui ont été donnés par Notre-Seigneur Jésus-Christ et d'organiser son enseignement qu'on y donne. Ceci s'applique sans doute et d'une manière exclusive à des écoles spéciales fondées pour l'éducation des citoyens. Elle possède le droit de surveiller au moins étroitement toutes les écoles fondées par les familles ou soutenues par l'Etat. Qu'on ne dise point que ces revendications de l'Eglise sont exagérées. Elle ne peut point ne pas réclamer pour elle-même des droits qui lui ont été donnés par Notre-Seigneur Jésus-Christ et d'organiser son enseignement qu'on y donne. Ceci s'applique sans doute et d'une manière exclusive à des écoles spéciales fondées pour l'éducation des citoyens. Elle possède le droit de surveiller au moins étroitement toutes les écoles fondées par les familles ou soutenues par l'Etat. Qu'on ne dise point que ces revendications de l'Eglise sont exagérées. Elle ne peut point ne pas réclamer pour elle-même des droits qui lui ont été donnés par Notre-Seigneur Jésus-Christ et d'organiser son enseignement qu'on y donne. Ceci s'applique sans doute et d'une manière exclusive à des écoles spéciales fondées pour l'éducation des citoyens. Elle possède le droit de surveiller au moins étroitement toutes les écoles fondées par les familles ou soutenues par l'Etat. Qu'on ne dise point que ces revendications de l'Eglise sont exagérées. Elle ne peut point ne pas réclamer pour elle-même des droits qui lui ont été donnés par Notre-Seigneur Jésus-Christ et d'organiser son enseignement qu'on y donne. Ceci s'applique sans doute et d'une manière exclusive à des écoles spéciales fondées pour l'éducation des citoyens. Elle possède le droit de surveiller au moins étroitement toutes les écoles fondées par les familles ou soutenues par l'Etat. Qu'on ne dise point que ces revendications de l'Eglise sont exagérées. Elle ne peut point ne pas réclamer pour elle-même des droits qui lui ont été donnés par Notre-Seigneur Jésus-Christ et d'organiser son enseignement qu'on y donne. Ceci s'applique sans doute et d'une manière exclusive à des écoles spéciales fondées pour l'éducation des citoyens. Elle possède le droit de surveiller au moins étroitement toutes les écoles fondées par les familles ou soutenues par l'Etat. Qu'on ne dise point que ces revendications de l'Eglise sont exagérées. Elle ne peut point ne pas réclamer pour elle-même des droits qui lui ont été donnés par Notre-Seigneur Jésus-Christ et d'organiser son enseignement qu'on y donne. Ceci s'applique sans doute et d'une manière exclusive à des écoles spéciales fondées pour l'éducation des citoyens. Elle possède le droit de surveiller au moins étroitement toutes les écoles fondées par les familles ou soutenues par l'Etat. Qu'on ne dise point que ces revendications de l'Eglise sont exagérées. Elle ne peut point ne pas réclamer pour elle-même des droits qui lui ont été donnés par Notre-Seigneur Jésus-Christ et d'organiser son enseignement qu'on y donne. Ceci s'applique sans doute et d'une manière exclusive à des écoles spéciales fondées pour l'éducation des citoyens. Elle possède le droit de surveiller au moins étroitement toutes les écoles fondées par les familles ou soutenues par l'Etat. Qu'on ne dise point que ces revendications de l'Eglise sont exagérées. Elle ne peut point ne pas réclamer pour elle-même des droits qui lui ont été donnés par Notre-Seigneur Jésus-Christ et d'organiser son enseignement qu'on y donne. Ceci s'applique sans doute et d'une manière exclusive à des écoles spéciales fondées pour l'éducation des citoyens. Elle possède le droit de surveiller au moins étroitement toutes les écoles fondées par les familles ou soutenues par l'Etat. Qu'on ne dise point que ces revendications de l'Eglise sont exagérées. Elle ne peut point ne pas réclamer pour elle-même des droits qui lui ont été donnés par Notre-Seigneur Jésus-Christ et d'organiser son enseignement qu'on y donne. Ceci s'applique sans doute et d'une manière exclusive à des écoles spéciales fondées pour l'éducation des citoyens. Elle possède le droit de surveiller au moins étroitement toutes les écoles fondées par les familles ou soutenues par l'Etat. Qu'on ne dise point que ces revendications de l'Eglise sont exagérées. Elle ne peut point ne pas réclamer pour elle-même des droits qui lui ont été donnés par Notre-Seigneur Jésus-Christ et d'organiser son enseignement qu'on y donne. Ceci s'applique sans doute et d'une manière exclusive à des écoles spéciales fondées pour l

Cartes d'Affaires

Avocat F. Dodd Tweedie, 1000 Rue Canada, Edmundston, N.-B.

Avocat Albert J. Dionne, B.A., Notaire Public, Rue au Chien, T. T. V. V. de J. H. Bard, Edmundston, N.-B.

Avocat A.P.N. McLaughlin, Notaire Public, Campbellton, N.-B.

Architectes BEAULE & MORISSETTE, Edifices publics et religieux, constructions à l'épreuve du feu.

Comptables P. Lansdowne Peyles, W. Clarence McNeice, BELYEA ET MCNEICE, COMPTABLES LICENCIÉS.

Dr. A. M. SORMANY, RAYONS-X - TRAITEMENTS ELECTRIQUES DE TOUTES SORTES.

BUREAU DE PLACEMENT, GATEAUX FRAIS ET DELICIEUX, PHILIPPE MONETTE.

LES AMOURS DE W. BENJAMIN, Roman Canadien inédit, par J. M. LABEL.

Feuilleton No. 17, Les Amours de W. Benjamin, Chapitre 17.

AU Foyer

Nous réservons notre indulgence pour les parités. - Voulez-vous.

Le Rhumatisme

Savez-vous qu'un jeune enfant peut subir une attaque de rhumatisme? Avez-vous toujours cru que ce sont les vieillards qui sont atteints et que la maladie ne se déclare que sous la forme de douleurs dans les articulations?

PRIERE

Je dépose à vos pieds, Seigneur, ma vie entière, Ce premier fardeau que vous m'avez confié.

Les "Restreigneurs"

Restrictions! Restrictions! Restriction! Restriction! Restriction! Restriction! Restriction! Restriction!

Economisez: achetez du Thé Red Rose

"Un bon thé" THE RED ROSE, 2 Qualités Supérieures - Etiquette Rouge et Orange Pekoe

SÛRE - RAPIDE PROUVEE!

BUCKLEY'S MIXTURE

BOITE AUX QUESTIONS

Q.-Avez-vous la bonté de me dire l'adresse de la maison-mère des Filles de la Sagesse, au Canada?

PRIERE

pour demander à Dieu la proclamation du dogme de l'Assomption de Marie.

PRIERE

pour demander à Dieu la proclamation du dogme de l'Assomption de Marie.

PRIERE

pour demander à Dieu la proclamation du dogme de l'Assomption de Marie.

PRIERE

pour demander à Dieu la proclamation du dogme de l'Assomption de Marie.

FEVRIER

- 11/L S. Ignace. 12/M S. Jean de Mathis. 13/M S. Blasie. 14/J S. André Corinti. 15/V Ste Agathe. 16/S Ste Thie. 17/D Quinquagésime, Sol. de la Pur. 18/L S. Jean de Mathis. 19/M S. Cyrille d'Alexandrie. 20/M Les Cendes - Ste Scholastique. 21/J App. de la B. V. Marie. 22/V Les 7 Ss. Pénitents. 23/S S. Polyucte. 24/D 1er du Carême - S. Valentin. 25/L Ss. Faust. et Jovite. 26/M S. Onésime. 27/M Quatre-Temps - S. Théodule. 28/J S. Siméon. 29/V Quatre-Temps - S. Julien. 30/S Quatre-Temps - S. Eucher. 31/D 2e du Carême - S. Félix.

A voir son beau TEINT

Vous croiriez difficilement qu'il fut jaunâtre, qu'il fut pâle, qu'il fut de temps en temps auparavant.

Fruit-a-tives

REND ET CONSERVE LA SANTÉ. Fruit-a-tives vous fera réellement du bien. Sa découverte fut l'œuvre d'un médecin distingué, gradué du Royal College of Physicians and Surgeons d'Edimbourg.

COIN DE LA BONNE CUISINIÈRE

APERITIFS AUX FRUITS. 3 oranges, 1 pamplemousse, 4 pommes râpées, 3 cuillères à table de jus de citron, 4 tasse de sucre en poudre, six feuilles de menthe.

PRUNEAUX

Il n'est nullement besoin pour faire cuire des pruneaux, de les mettre longtemps à l'avance dans l'eau, ni de les sucrer, ni enfin d'y ajouter du vin afin d'obtenir du jus.

GATEAU DE COMPLEXE

Une livre de farine, 1 livre de beurre, 2 onces de sucre, 1 once de sel, 1 once de levure, douze jaunes d'œufs, six œufs entiers un verre de lait.

PREPARER LE LEVAIN

Travailler la farine restant avec sel, sucre, œufs; mixer le levain au beurre et mélanger le tout; laisser confier pendant seize à vingt heures.

PREPARER LE LEVAIN

Travailler la farine restant avec sel, sucre, œufs; mixer le levain au beurre et mélanger le tout; laisser confier pendant seize à vingt heures.

PREPARER LE LEVAIN

Travailler la farine restant avec sel, sucre, œufs; mixer le levain au beurre et mélanger le tout; laisser confier pendant seize à vingt heures.

Voici quelques-unes des nombreuses choses que vous pouvez faire avec du ST. CHARLES



LAIT ST. CHARLES NON-SUCRE EVAPORE de Borden

NOUS venons de préparer un Livre de Recettes de 80 pages et superbement illustré. C'est une véritable mine de recettes nouvelles, pratiques, économiques pour des potages, gâteaux, salades, puddings, glaces, pâtisseries, bonbons, etc.

Le Lait Evaporé St. Charles de Borden est du pur lait de campagne dont on n'a soustrait que 60% d'eau. Il contient toute la crème, tout ce qui est bon, et est un allié précieux pour votre cuisine, s'offrant sous une forme pratique, hygiénique et économique.

Remplissez le coupon ci-dessus et nous nous ferons un plaisir de vous envoyer un exemplaire du Livre de Recettes "Le Bon Pourvoyeur" par retour du courrier.

The Borden Co. Limited 115 Queen St., Toronto

COUPON Messieurs: Veuillez m'envoyer un exemplaire du Livre de Recettes "Le Bon Pourvoyeur". Nom: Adresse: ST. C. 6F

La Route Trans-Canada

Discours prononcé à l'Assemblée Législative le 11 février, par M. J. Morel, député de Témiscouata.

M. l'Orateur: Je voyais dans le journal "L'Événement" en date du 29 janvier et le journal "Le St-Laurent" du 28 janvier "Prolongement de la route Trans-Canada".

Voici ce que publiait le journal "Le St-Laurent", le 23 janvier.

PROLONGEMENT DE LA ROUTE TRANS-CANADA

Un parcours de 150 milles serait ajouté à partir de Rivière-du-Loup.

VERS CAMPBELLTON

La nouvelle est annoncée à Montréal par l'hon. M. Perrault.

NEGOCIATIONS

Des pourparlers auront lieu ce printemps entre les gouvernements du Nouveau-Brunswick concernant le prolongement de la route Trans-Canada d'environ 150 milles de la Rivière-du-Loup, Qué., jusqu'à Campbellton, N. B., et le district de la Baie des Chaleurs, au lieu d'Edmundston, N. B., suivant le plan original.

Cette nouvelle a été annoncée ici samedi, par l'honorable M. J.-E. Perrault, ministre de la Voierie.

On calcule que la construction de la partie de Québec de la route Trans-Canada comportera une dépense d'environ \$3,000,000, dont le coût sera divisé entre les gouvernements d'Ontario et de Québec par la moitié.

En addition de 150 milles à la partie de Québec de la route transcontinentale pourrait ajouter \$500,000 ou plus au coût du projet dans Québec, et \$250,000 dans le Nouveau-Brunswick. Si ce dernier gouvernement est contentant, Québec prolongera la route.

Actuellement le projet, comporte une route de Hull jusqu'à Montréal de Montréal à Lévis, jusqu'à Rivière-du-Loup, et de là vers le sud en passant par St-Antoine, St-Louis du Haut, sur le lac Témiscouata et Ste-Rose du Déqué, jusqu'à Edmundston, N.-B., dans le district de Madawaska, soit un parcours d'environ 300 milles. Le nouveau projet qui sera discuté ce printemps ajouterait 150 milles à cette route qui, à partir de Rivière-du-Loup continuerait le long du St-Laurent en passant par Ste-Verte, Trois-Pistoles, St-Fabien, Monks et Ste-Luce, et de là directement vers le sud-est jusqu'à Campbellton, N.-B., dans la Baie de Chaleurs.

S'agit-il de prolonger cette route Rivière-du-Loup à Campbellton, s'agit-il d'en supprimer le tracé existant en premier lieu de St-Jean, N.-B., à Rivière-du-Loup, en passant par Edmundston, N. B., Ste-Rose, N. du Lac, Cabano, St-Louis et St-Pomeroy dans le comté de Témiscouata.

Il me semble qu'il était décidé que cette route appelée Trans-Canada devait se faire d'une capitale d'une province à une autre capitale d'une autre province et que le chemin le plus court, et c'est ce qui aurait été le plus juste de même que le moyen

La route Trans-Canadienne n'est pas une mesure strictement pour réparer au chômage. Cette route fut demandée au parlement en 1927-28-19 alors que l'hon. M. Bennett était chef d'opposition. Elle fut refusée. Que la crise du chômage ait habité son exécution, possible, mais c'était un des articles du programme du premier Ministre actuel, M. Bennett.

Cela veut donc dire, M. l'Orateur que le chemin actuel appelé Route No 3 qui part de St-Jean, N. B., en passant par le Témiscouata, Rivière-du-Loup, Québec, Montréal jusqu'à Ottawa, est la route par excellence et date depuis au-delà than siècle. Il serait trop long d'en donner toute l'histoire de ce chemin qui à mon opinion personnelle comme celle de bien d'autres à tous les avantsages que comporte le chemin actuel pour faire la plus belle route Trans-Canada.

Le plan tracé par les autorités fédérales de concert avec les gouvernements provinciaux spécifiait que la route Trans-Canada descendrait jusqu'à Rivière-du-Loup, traversant la région du Témiscouata jusqu'à Edmundston.

Au Nouveau-Brunswick, le gouvernement a décidé par un ordre en conseil que cette route irait d'Edmundston à St-Jean en suivant la vallée de la St-Jean, puis jusqu'à Moncton et Amherst.

Voici ce que publiait le journal "Le Madawaska", en date du 4 février.

"Quant à nous du Nouveau-Brunswick nous ne pouvons faire autre chose, pour le moment, que de nous fier à la parole de l'hon. M. Stewart, ministre des Travaux Publics qui écrivait le 2 novembre dernier à M. McLaughlin, secrétaire de la chambre de Commerce de Campbellton."

"In reply to yours of October the 29th, I beg to state that the Trans-Canada was definitely routed through this province by the late administration, when the Hon. P. J. Veniot was Minister of Public Works. The routing was approved by M. Veniot as secretary of the Executive of the province of that time and an Order-in-Council passed, and is so recorded at Ottawa. Under these circumstances extramoney was spent on this route part of which was paid by the Dominion Government, and I do not think they would agree at Ottawa to changing the routing. (Sgd. D. A. Stewart, Minister of Public Works.)"

Dans le "Telegraph-Journal", en date du 27 janvier 1932 nous lisons une déclaration analogue de A. W. Barbour, sous-ministre des Travaux Publics.

La province a décidé par un ordre en conseil que la route Trans-Canada passerait par Edmundston, Woodstock, Fredericton, St-Jean et Edmundston. Déjà, les travaux de construction ont été entrepris dont 50 pour cent du coût est payé par le gouvernement fédéral.

Notre province, trait-elle maintenant changer ses plans et entreprendre la construction d'une autre route, dans une autre partie de la province, sachant que cette nouvelle route sera de 100 milles plus longue et coûtera un quart de million de dollars de plus?

Nous doutons que l'hon. M. Stewart et les autres membres du gouvernement soient disposés à se lancer dans une telle aventure, au moment où la province montre un déficit pour l'année dernière de plus de trois quarts de millions au compte courant et une augmentation de la dette consolidée de près de quatre millions de dollars.

Il y a aussi un arrêté en conseil de la province de Québec comme suit: Copie du rapport d'un Comité de l'Honorable Conseil Exécutif en date du 1er octobre 1931, approuvé par le Lieutenant-Gouverneur le 2 octobre 1931.

2510

Concernant la route Trans-Canada.

L'honorable Ministre de la Voierie dans un mémoire en date du 1er octobre 1931, recommandant: "Qu'une route traversant la province de Québec soit créée et désignée sous le nom de route Trans-Canada."

Que cette route soit constituée comme suit:

La route No 2 à partir de la limite du Nouveau-Brunswick et Sainte-Rose du Déqué, province de Québec, jusqu'à la cité de Lévis en passant par la ville de la Rivière-du-Loup et en suivant le chemin du Bord de l'eau entre le village d'Andréville et Sainte-Anne de la Pocatière.

La route No 3 à partir de la cité de Lévis jusqu'à l'intersection de la route No 1.

La route No 1, passant par le Pont de Québec, depuis l'intersection de la route No 3, jusqu'à Québec.

La route No 2 à partir de Québec jusqu'à Montréal, en suivant le chemin du Bord de l'eau entre Saint-Sulpice et Charlevoix.

La route No 8, de Montréal à Hull, Certifié.

A. MORISSET, Greffier Conseil Exécutif. Copie de rapport d'un comité de l'Honorable Conseil Exécutif en date du 1er octobre 1931, approuvé par le Lieutenant-Gouverneur le 2 octobre 1931.

belton ceci ne demanderait que des On dit qu'en passant par Campbellton l'opération de surface ou d'améliorations, tandis que la route proposée en premier lieu serait pratiquement nouvelle.

Ceux qui ont eu l'avantage de passer par la route Témiscouata savent qu'elle est en très bonne condition et que des améliorations en feraient une belle route. Chaque été nous constatons augmentation considérable du tourisme vu que les amérindiens de la côte de Maine y ont accés. Il suffit de jeter un coup d'oeil sur les statistiques des dernières années pour y constater que je n'y fais pas des avances à la légère.

Si je m'en rapporte au recensement de la circulation qui est sorti au 31 août 1931, il est évident dans la province de Québec par Campbellton N.-B., 710 automobiles venant des Etats-Unis.

Tandis que par Edmundston, N. B., via Ste-Rose du Déqué, 1993 automobiles venant des Etats-Unis. Ce qui démontre la différence et que le trafic est de beaucoup plus considérable par la route Edmundston à Rivière-du-Loup.

J'ai aussi reçu plusieurs résolutions des conseils municipaux de mon comté s'objectant à tel changement.

Ceci, M. Morel donne lecture d'un

CONNAISSEZ-VOUS NOS SERVICES? L'IMPRIMERIE Notre outillage moderne et un personnel compétent sont à votre disposition pour exécuter promptement vos travaux d'impressions. DEMANDEZ NOS PRIX AVANT DE COMMANDER AILLEURS

Papeterie & Articles de Bureau Cahiers & Articles d'Ecole Aux Professionnels & Hommes d'Affaires! AUX PARENTS QUI DESIRENT ECONOMISER Pourquoi acheter les cahiers et crayons un par un, pour vos enfants qui en dépensent beaucoup. CRAYONS 15c LA DOUZAINES CAHIERS 30c LA DOUZAINES

ATTENTION! Si Vous Avez Besoin DE LIVRETS de COMPTOIR (COUNTER CHECK BOOKS) DEMANDEZ NOS PRIX

LE JOURNAL PARLE Chaque semaine "Le Madawaska" apporte à ses nombreux lecteurs, en outre des nouvelles de la région, le message des annonceurs. Par l'annonce constante de leurs produits certains ont fait fortune.

"LE MADAWASKA" pénètre chaque Semaine, maintenant, dans plus de 3,500 Familles et est lu par au moins 10,000 personnes Le Madawaska EDMUNDSTON, N.-B. Abonnement: Canada \$2.00 par année - Etats-Unis: \$0.50

La meilleure aubaine en fait de nourriture! SIROP de MAÏS EDWARDSBURG CROWN BRAND THE CANADA STARCH CO. MONTREAL

Lettre Pastorale...

Suite de la page 3

gratuits ses propres écoles. Le droit des familles et de l'Eglise à des écoles séparées et de leur choix comporte l'organisation des études et l'adoption des livres de classe qui leur conviennent. Sans doute l'Etat a le droit d'exiger un minimum de connaissances pour ses citoyens, de suppléer à la négligence ou à l'incapacité des parents à donner l'éducation à leurs enfants; il peut exiger que des examens ou d'autres épreuves de l'aptitude des personnes à remplir certaines fonctions dans l'Etat, il doit veiller également à l'éducation civique de ses citoyens; il n'a pas le droit pourtant d'exiger que cette éducation se fasse exclusivement par les cours d'écoles ou à l'intérieur des établissements scolaires.

N. T. C. F., les principes et les règles par rapport à l'école et à l'éducation, que nous venons de vous exposer sont puisés aux sources de l'enseignement catholique, en Angleterre, par exemple, à ceux qui croient cette doctrine exagérée, nous répondons par les paroles du grand pape Léon XIII: "Aux parents incombe une étroite obligation, celle d'élever leurs enfants et de ne pas négliger aucun effort pour repousser toutes les violences qu'on veut leur faire en matière scolaire, et pour réussir à garder en leurs mains l'éducation de leurs enfants."

Cette persévérance des efforts humains pour garder à la famille et à l'Eglise leur droit à l'éducation de l'enfance et de la jeunesse, vous invitez à garder en leurs mains l'éducation de leurs enfants. A cette persévérance des efforts humains pour garder à la famille et à l'Eglise leur droit à l'éducation de l'enfance et de la jeunesse, vous invitez à garder en leurs mains l'éducation de leurs enfants. A cette persévérance des efforts humains pour garder à la famille et à l'Eglise leur droit à l'éducation de l'enfance et de la jeunesse, vous invitez à garder en leurs mains l'éducation de leurs enfants.

Avis de Législation

Notices hereby given that application will be made to the Legislative Assembly of New Brunswick at the next session thereof for the passing of an Act to amend the Act in respect of the Mains & New Brunswick Electric Power Company, Limited and amending Acts, to authorize the said Company...

(a) To purchase the property, rights, franchises, powers and privileges of the following companies: — The St. Hilaire Electric Company, Limited; The St. Basile Electric Company, Limited; The Fort Kent Electric Company, Limited; (b) To vest into the said Company the rights, properties, powers, franchises and franchises of the Clair Electric Company, Limited, The St. Basile Electric Company, Limited, and the Fort Kent Electric Company, Limited.

Notice of Legislation

Avis est par la présente donné que demandé sera fait à la prochaine session de l'Assemblée Législative de la Province du Nouveau-Brunswick pour la présentation d'un loi amendement l'Acte d'incorporation de Maine & New Brunswick Electric Power Company, Limited et les amendements, pour autoriser cette Compagnie...

(a) Acquiescer à la propriété, droits, franchises, pouvoirs et privilèges des compagnies suivantes: — The St. Hilaire Electric Company, Limited; The St. Basile Electric Company, Limited; The Fort Kent Electric Company, Limited; (b) Acquiescer à la dite Compagnie de la propriété, droits, franchises, pouvoirs et franchises de la Clair Electric Company, Limited, The St. Basile Electric Company, Limited, et de la Fort Kent Electric Company, Limited.

Digne de votre Préférence THE COBE NOIR "La saveur vous plaira" Toujours Empaqueté en Aluminium

Van Buren, Maine —Mlle Robertine Thériault de Old Town est l'héritière de sa grand-mère Mme J. F. Thériault de la rue Hammond. —M. Michel O'Donnell de la rue St-Alexandre a pris emploi comme chef-cuisinier à l'hôtel Northland de Hamilton. Il démissionnera cette position à l'hôtel Vaughan House à Caribou.

—Mlle Rénéa Birols, Myrtille Violette et Germaine Lafrenière, étudiantes à l'école Port Kent Training, ont passé la semaine dernière chez leurs parents. —Mlle Hélène Dumais de la rue Kent a passé deux mois chez sa sœur Mme Solomon Cyr dont elle était l'héritière.

—Le cercle West Way a tenu une réunion joyeuse, au restaurant Cornet, le soir de la St. Valentin. Les appartements étaient décorés d'ornements appropriés à la St-Valentin. Cette soirée était également pour hommes, et assistaient Mme Joseph A. Dumas, assistante au magasin de Mme Zebrun, sur la rue Main. Parents et amis leur ont porté bon secours, à la suite de la perte de tout ce qui leur appartenait, dans le désastreux incendie qui détruisit leur lieu de résidence, l'hôtel Hammond, la semaine dernière. Qui n'aurait pas été très touchés au départ de la soirée, n'avaient aucune assurance sur leur propriété personnelle.

—M. Mac M. Pelletier a fait réparation de son magasin qui a subi d'importants dommages par le feu, il y a quelque temps, et réinstallé une saignée de vêtements en étalage d'ici quelques jours. —Mlle Estelle Violette, étudiante garde-malade à l'hôtel Macdonald de Houlton, est revenue chez ses parents, M. et Mme Emile Violette, à la suite d'une maladie.

—M. et Mme Emile Lebrun et leur famille sont maintenant installés dans les appartements situés au-dessus du magasin de Mme Zebrun, sur la rue Main. Parents et amis leur ont porté bon secours, à la suite de la perte de tout ce qui leur appartenait, dans le désastreux incendie qui détruisit leur lieu de résidence, l'hôtel Hammond, la semaine dernière. Qui n'aurait pas été très touchés au départ de la soirée, n'avaient aucune assurance sur leur propriété personnelle.

—M. et Mme Pelletier ont fait réparation de son magasin qui a subi d'importants dommages par le feu, il y a quelque temps, et réinstallé une saignée de vêtements en étalage d'ici quelques jours. —Mlle Estelle Violette, étudiante garde-malade à l'hôtel Macdonald de Houlton, est revenue chez ses parents, M. et Mme Emile Violette, à la suite d'une maladie.

—M. et Mme Pelletier ont fait réparation de son magasin qui a subi d'importants dommages par le feu, il y a quelque temps, et réinstallé une saignée de vêtements en étalage d'ici quelques jours. —Mlle Estelle Violette, étudiante garde-malade à l'hôtel Macdonald de Houlton, est revenue chez ses parents, M. et Mme Emile Violette, à la suite d'une maladie.

Feu Mme G. Desjardins de Ste-Rose

Ste-Rose, 17, (D.N.C.) — Le 6 courant eurent lieu en cette paroisse les funérailles de Dame G. Desjardins, née M. Anna Beaulieu, décédée le 3 à l'âge de 88 ans.

Après d'âpres souffrances endurées avec une admirable résignation elle entra dans la demeure éternelle; tout nous fait croire que le Bon Maître lui a préparé une de ces belles places réservées aux âmes dévouées, généreuses, chrétiennes et fortes telles que la fut cette femme au cœur d'or.

La défunte laisse pour pleurer son cercueil, entre son époux, sept jeunes enfants: M. Anna, M. Alce, Marguerite, Cécile, Joseph, Arthur, Héloïse, Alberta; deux frères, M. Eugène et Albert Beaulieu; deux sœurs, Clara (Mme Albert St-Pierre) et Béatrice (Mme Marie de la Croix) des sœurs du Précieux Sang de Trois-Rivières; son beau-père et sa belle-mère, M. et Mme Gérard Desjardins de Montréal; ses beaux-frères M. Alphonse St-Pierre de Ste-Rose, Pier. et Alexis et Gérard Desjardins de Ste-Rose, et M. Lévis Desjardins de Ste-Rose.

—M. et Mme Pelletier ont fait réparation de son magasin qui a subi d'importants dommages par le feu, il y a quelque temps, et réinstallé une saignée de vêtements en étalage d'ici quelques jours. —Mlle Estelle Violette, étudiante garde-malade à l'hôtel Macdonald de Houlton, est revenue chez ses parents, M. et Mme Emile Violette, à la suite d'une maladie.

—M. et Mme Pelletier ont fait réparation de son magasin qui a subi d'importants dommages par le feu, il y a quelque temps, et réinstallé une saignée de vêtements en étalage d'ici quelques jours. —Mlle Estelle Violette, étudiante garde-malade à l'hôtel Macdonald de Houlton, est revenue chez ses parents, M. et Mme Emile Violette, à la suite d'une maladie.

—M. et Mme Pelletier ont fait réparation de son magasin qui a subi d'importants dommages par le feu, il y a quelque temps, et réinstallé une saignée de vêtements en étalage d'ici quelques jours. —Mlle Estelle Violette, étudiante garde-malade à l'hôtel Macdonald de Houlton, est revenue chez ses parents, M. et Mme Emile Violette, à la suite d'une maladie.

—M. et Mme Pelletier ont fait réparation de son magasin qui a subi d'importants dommages par le feu, il y a quelque temps, et réinstallé une saignée de vêtements en étalage d'ici quelques jours. —Mlle Estelle Violette, étudiante garde-malade à l'hôtel Macdonald de Houlton, est revenue chez ses parents, M. et Mme Emile Violette, à la suite d'une maladie.

—M. et Mme Pelletier ont fait réparation de son magasin qui a subi d'importants dommages par le feu, il y a quelque temps, et réinstallé une saignée de vêtements en étalage d'ici quelques jours. —Mlle Estelle Violette, étudiante garde-malade à l'hôtel Macdonald de Houlton, est revenue chez ses parents, M. et Mme Emile Violette, à la suite d'une maladie.

L'Acidité Stomacale Effets Merveilleux

Au lieu de souffrir d'acidité stomacale et de constipation, M. Frank C. se porte bien. "Je n'ai mangé qu'importe quoi depuis que j'ai fait l'essai des Carter's Little Liver Pills," dit-il. Elles sont PURÉMENT VÉGÉTALES, tonique doux et efficace tant pour le foie que pour les intestins.

—M. et Mme Pelletier ont fait réparation de son magasin qui a subi d'importants dommages par le feu, il y a quelque temps, et réinstallé une saignée de vêtements en étalage d'ici quelques jours. —Mlle Estelle Violette, étudiante garde-malade à l'hôtel Macdonald de Houlton, est revenue chez ses parents, M. et Mme Emile Violette, à la suite d'une maladie.

—M. et Mme Pelletier ont fait réparation de son magasin qui a subi d'importants dommages par le feu, il y a quelque temps, et réinstallé une saignée de vêtements en étalage d'ici quelques jours. —Mlle Estelle Violette, étudiante garde-malade à l'hôtel Macdonald de Houlton, est revenue chez ses parents, M. et Mme Emile Violette, à la suite d'une maladie.

—M. et Mme Pelletier ont fait réparation de son magasin qui a subi d'importants dommages par le feu, il y a quelque temps, et réinstallé une saignée de vêtements en étalage d'ici quelques jours. —Mlle Estelle Violette, étudiante garde-malade à l'hôtel Macdonald de Houlton, est revenue chez ses parents, M. et Mme Emile Violette, à la suite d'une maladie.

—M. et Mme Pelletier ont fait réparation de son magasin qui a subi d'importants dommages par le feu, il y a quelque temps, et réinstallé une saignée de vêtements en étalage d'ici quelques jours. —Mlle Estelle Violette, étudiante garde-malade à l'hôtel Macdonald de Houlton, est revenue chez ses parents, M. et Mme Emile Violette, à la suite d'une maladie.

—M. et Mme Pelletier ont fait réparation de son magasin qui a subi d'importants dommages par le feu, il y a quelque temps, et réinstallé une saignée de vêtements en étalage d'ici quelques jours. —Mlle Estelle Violette, étudiante garde-malade à l'hôtel Macdonald de Houlton, est revenue chez ses parents, M. et Mme Emile Violette, à la suite d'une maladie.

—M. et Mme Pelletier ont fait réparation de son magasin qui a subi d'importants dommages par le feu, il y a quelque temps, et réinstallé une saignée de vêtements en étalage d'ici quelques jours. —Mlle Estelle Violette, étudiante garde-malade à l'hôtel Macdonald de Houlton, est revenue chez ses parents, M. et Mme Emile Violette, à la suite d'une maladie.

—M. et Mme Pelletier ont fait réparation de son magasin qui a subi d'importants dommages par le feu, il y a quelque temps, et réinstallé une saignée de vêtements en étalage d'ici quelques jours. —Mlle Estelle Violette, étudiante garde-malade à l'hôtel Macdonald de Houlton, est revenue chez ses parents, M. et Mme Emile Violette, à la suite d'une maladie.

LILLE, Me

(C.V.B.) — Mme Eddie Ouellet de Lille est revenue d'un voyage de plusieurs semaines à Lawrence, Mass., où elle visitait ses parents.

—Mme Xavier Thibodeau de Pithburg, Mass., est l'héritière de parents à Lille et à Ste-Anne, N. B., pour quelques jours.

—La partie de cartes au profit de la paroisse Notre-Dame du Mont Carmel, de Lille, le soir du Mardi Gras, a rapporté la somme de \$132.40. Un programme intéressant et varié, comprenant comédie et musique fut exécuté par des jeunes gens de la paroisse.

—La somme de \$116.40 a été rapportée par celle qui eut lieu dimanche, le 7, le premier prix des dames, à cette dernière soirée, fut accordé à Mlle Germaine Levasseur, le second à Mme Saut Parent et la consolation à Mlle Gertrude Daigle. Le tiers prix des hommes à M. Emile Ouellet, le second à M. Fred Thibodeau et la consolation à M. Léo Corbin.

—M. et Mme Pelletier ont fait réparation de son magasin qui a subi d'importants dommages par le feu, il y a quelque temps, et réinstallé une saignée de vêtements en étalage d'ici quelques jours. —Mlle Estelle Violette, étudiante garde-malade à l'hôtel Macdonald de Houlton, est revenue chez ses parents, M. et Mme Emile Violette, à la suite d'une maladie.

—M. et Mme Pelletier ont fait réparation de son magasin qui a subi d'importants dommages par le feu, il y a quelque temps, et réinstallé une saignée de vêtements en étalage d'ici quelques jours. —Mlle Estelle Violette, étudiante garde-malade à l'hôtel Macdonald de Houlton, est revenue chez ses parents, M. et Mme Emile Violette, à la suite d'une maladie.

—M. et Mme Pelletier ont fait réparation de son magasin qui a subi d'importants dommages par le feu, il y a quelque temps, et réinstallé une saignée de vêtements en étalage d'ici quelques jours. —Mlle Estelle Violette, étudiante garde-malade à l'hôtel Macdonald de Houlton, est revenue chez ses parents, M. et Mme Emile Violette, à la suite d'une maladie.

—M. et Mme Pelletier ont fait réparation de son magasin qui a subi d'importants dommages par le feu, il y a quelque temps, et réinstallé une saignée de vêtements en étalage d'ici quelques jours. —Mlle Estelle Violette, étudiante garde-malade à l'hôtel Macdonald de Houlton, est revenue chez ses parents, M. et Mme Emile Violette, à la suite d'une maladie.

GIN PILLS FOR THE KIDNEYS

Le service de la radio du Canadian National annonce les changements suivants dans les transmissions par la chaîne de postes transcontinentaux. Dorénavant les postes du Canadian National irradient les dimanches à 5.00 p.m., les jeudis de 10.00 à 11.00 p.m. et les lundis de 9.30 à 10.30 p.m. Le dimanche il y aura une causerie sur le Canada d'aujourd'hui suivie de quinze minutes de musique.

Le jeudi soir, de 10.00 à 11.00 p.m. concert par la chaîne transcontinentale des postes du Canadian National et des postes affiliés.

AVIS

J. ERNEST HEBERT, agent d'assurance générale à Edmundston et pour le comté de Madawaska, prie ses nombreux clients et le public en général de prendre note qu'il a transféré ses affaires d'assurance-feu à M. G. T. KENNEDY d'Edmundston. Il demande à tous ceux qui l'avaient auparavant besoin de ses services, de s'adresser à M. Kennedy, au No. 89, rue de l'Eglise, ou par téléphone, No. 294.

Ceux des clients de M. Hébert qui ont eu besoin de ses services pendant sa longue absence causée par la maladie, ont pu remarquer que son bureau est toujours resté ouvert comme par le passé et que les exigences que comporte l'administration d'un bureau d'assurance générale en bonne forme, n'ont pas été diminuées pour maintenir le principe d'affaires de M. Hébert qui était: Courtoisie, Service et Satisfaction.

C'est afin de continuer le même service que M. Hébert a choisi M. Kennedy pour le remplacer dans ses assurances-feu. En remerciant ses clients pour leur encouragement dans le passé, il sollicite conjointement avec M. Kennedy, leur futur patronage dans le renouvellement des polices en force, et dans les affaires nouvelles.

Edmundston, N. B., 17 février, 1932.

PETITES ANNONCES

On demande une bonne servante pour ouvrage générale, avec expérience. S'adresser immédiatement chez Pat FOURNIER, rue Canada, Téléphone: 45-1. 1888-1892-2656.

HUPMOBILE A VENDRE Magnifique auto "Hupmobile", 8 cylindres, 5 passagers — sedan 1930, en parfaite condition, à vendre à \$1000. complant. Visible au garage Paul Quay, S'adresser à Mme Eddy Soucy, rue St-François, Edmundston, 1888-36-1116v.

A VENDRE Balance Toledo, pour magasin d'épicerie ou étal de boucher, calculant les prix automatiquement, en excellent état. A vendre à bas prix et à de bonnes conditions. S'adresser à J. J. LEBEL, rue Desmarcs.

A VENDRE OU A LOUER Propriété appartenant auparavant à P. W. Martin Co. Ltd, située sur la rue Victoria, magasin et résidence adjointe. S'adresser à G. E. BARBOUR, Co. Ltd, Edmundston, 1884-1.10-1816v.

Messieurs les Fumeurs Faites venir la liste de prix-circulaire, vous renseignant pour l'achat de vos tabacs en feuilles, sachets, cigares et articles de fumeurs de la Maison J. A. RILSON, St-Roch l'Acadian, Comté L'Assomption, P. Québec.

Radio SERVICE ALL YOU MAKE Votre RADIO vous donne-t-il un rendement inférieur à ce que vous êtes en droit d'en attendre? L'audition est-elle moins claire qu'elle n'avait l'habitude de l'être? Le Remède —Faites faire l'examen des Lampes et du brochage.

TRAVAIL GARANTI —Pour REPARATIONS de Radios de toutes marques et de tout autre appareil électrique, vous aurez l'assurance de services compétents en vous adressant à James Martin 248, rue Victoria, — Edmundston Téléphone: 41-2.

COLLEGE STE-ANNE DE CHURCH POINT

JOUR DE RECONNAISSANCE Chaque année, le Collège Sainte-Anne consacre une journée à la vertu de reconnaissance; coutume bien belle et bien saine qui s'est constituée cette année, dimanche dernier, le 21 février, dans une séance solennelle et digne.

Dieu veut que nous soyons reconnaissants; lui, qui s'est montré si bon à nous, si miséricordieux envers nous pour les plus grands pécheurs, ne peut s'empêcher de se plaindre des ingratis. Que de fois dans l'ancien testament, par ses prophètes, se reproche-t-il à son peuple, et dans l'évangile Notre Seigneur nous le reproche, et nous ne le remercions pas. Où donc sont les neufs autres?

Ne méritons pas le reproche de Jésus. D'ailleurs tous les saints, à l'exception de leur chef, ont été reconnaissants. Saint Jean Eudes, en particulier, dans ses oeuvres, insiste sur cette vertu et lui-même se montrait très reconnaissant pour les moindres bienfaits reçus. De plus, en participant cette vertu, on augmente les autres: les vertus sont si intimement unies qu'elles croissent et travaillent à en augmenter une on enrichit du même coup toutes les autres. Le P. Supérieur nous lut alors une longue litanie de bienfaits, liste longue, mais incomplète, écoutée avec un cœur de bienfaiteurs nous sentant incommensurablement plus reconnaissants.

Chaque année, le Collège Sainte-Anne consacre une journée à la vertu de reconnaissance; coutume bien belle et bien saine qui s'est constituée cette année, dimanche dernier, le 21 février, dans une séance solennelle et digne.

Dieu veut que nous soyons reconnaissants; lui, qui s'est montré si bon à nous, si miséricordieux envers nous pour les plus grands pécheurs, ne peut s'empêcher de se plaindre des ingratis. Que de fois dans l'ancien testament, par ses prophètes, se reproche-t-il à son peuple, et dans l'évangile Notre Seigneur nous le reproche, et nous ne le remercions pas. Où donc sont les neufs autres?

Ne méritons pas le reproche de Jésus. D'ailleurs tous les saints, à l'exception de leur chef, ont été reconnaissants. Saint Jean Eudes, en particulier, dans ses oeuvres, insiste sur cette vertu et lui-même se montrait très reconnaissant pour les moindres bienfaits reçus. De plus, en participant cette vertu, on augmente les autres: les vertus sont si intimement unies qu'elles croissent et travaillent à en augmenter une on enrichit du même coup toutes les autres. Le P. Supérieur nous lut alors une longue litanie de bienfaits, liste longue, mais incomplète, écoutée avec un cœur de bienfaiteurs nous sentant incommensurablement plus reconnaissants.

Chaque année, le Collège Sainte-Anne consacre une journée à la vertu de reconnaissance; coutume bien belle et bien saine qui s'est constituée cette année, dimanche dernier, le 21 février, dans une séance solennelle et digne.

SPECIAL! POUR LES MENAGÈRES PRATIQUES

Joli Cabinet - Classeur 75c Par la malle 85c

L'IMPRIMERIE DU "MADAWASKA" Edmundston, N. B.

EVENEMENT SPORTIF ARENA BACHELOR — SAMEDI 27 Fev.

Le "Fraser Junior Executive Club" organise un grand événement sportif qui aura lieu à l'Arena Bachelor, samedi le 27 février, à 2 heures de l'après-midi. Il y aura un programme des courses de toutes sortes pour dames, demoiselles, hommes, garçons et fillettes.

Il y aura des Sauts, un Tug-O-War, du Patinage de Fantaisie et une course pour les Gros Hommes; en un mot des jeux pour tous. Des prix seront offerts aux gagnants. Le public d'Edmundston et de Madawaska, Me, est invité à s'inscrire.

Les entrées devront être entre les mains du comité pas plus tard que le 25 février. Surveillez le programme qui sera bientôt affiché, donnant une liste complète de jeux. Il y aura beaucoup de plaisir beaucoup de rires; c'est une bonne occasion pour les patineurs de régler leurs disputes.

Les formes d'entrées seront prêtes Samedi matin et on pourra se les procurer à l'Arena ou aux "Time Offices" de Madawaska et Edmundston. Elles peuvent être remplies et laissées à ces endroits ou malleés au Club.

Les Jeux Olympiques qui viennent de se terminer au Lac Placide, n'ont rien à faire avec cette Exhibition.

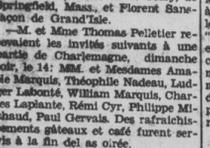


Demande de SOUMISSIONS

AVIS PUBLIC est par la présente donné que des soumissions seront reçues par le sous-élu pour la vente d'une maison récemment acquise par la ville, et portant le numéro 29 de l'avenue Ste.

Notice of TENDERS

PUBLIC NOTICE is hereby given that tenders will be received by the undersigned for the sale of a house recently acquired by the town, being number 29 on 21st Avenue.



Demande de SOUMISSIONS

AVIS PUBLIC est par la présente donné que des soumissions seront reçues par le sous-élu pour la vente d'une maison récemment acquise par la ville, et portant le numéro 29 de l'avenue Ste.

Notice of TENDERS

PUBLIC NOTICE is hereby given that tenders will be received by the undersigned for the sale of a house recently acquired by the town, being number 29 on 21st Avenue.



C'est maintenant le temps de payer votre cotisation annuelle—\$1.00—comme membre du Club de Pêche et de Chasse de Madawaska.

Adressez votre remise au secrétaire, M. Léonard Daigle, Edmundston, N. B.

Publié par le Club de Chasse et de Pêche du comté de Madawaska, dans l'intérêt du comté, pour la préservation de nos ressources naturelles.

SPECIAL

Jolis Souliers pour dames

\$1.75

Toute notre ligne de chaussures pour hommes, femmes et enfants est offerte à grande réduction pour faire place à la marchandise nouvelle du printemps.

FRED T. LAJOIE
Marchand-Général
EDMUNDSTON — N. B.

MAGASIN OUVERT JEUDI & SAMEDI SOIRS

Nous prions nos clients et le public de prendre note que notre magasin sera ouvert, deux soirs par semaine, le jeudi et le samedi soir à partir du 1er MARS.

Madawaska Mercantile
rue de l'Eglise,
EDMUNDSTON.

Mois

WEEK END SPECIAL

Milk Toast

EN SACS D'UNE LIVRE

Régulier 17c la liv.

SPECIAL 15c

2 liv. pour 29c.

En Vente **VENDEDI et SAMEDI** chez **Votre Marchand Local**

XXX CHOCOLATES

The Quality Line

MAISON A LOUER
Grande maison de dix appartements, ayant subi des réparations générales, avec hangars, glacière garage, étable, et autres dépendances, située sur la rue St-François, 300 pieds en dehors des limites de la ville. S'adresser à William B. Picard, rue St-François, Tél: 223-2.

A LOUER
Chambres, dont l'une est munie d'un bureau de travail à louer pour le 1er mars. Pension si désirée. S'adresser à Mme H. Rossignol, 15, ave Lynott, en arrière du bureau du "Madawaska".
1889-11-25fév.

NOTES LOCALES

M. Adéard Levesque de Rivière-du-Loup était en ville par affaires, lundi.

M. et Mme Alphonse Labbé de St-Léonard sont actuellement en ville: ils ont leurs appartements à l'hôtel Madawaska Inn.

M. Octave Leblanc de Ste-Rose était de passage à Edmundston, à la fin de la semaine dernière.

M. et Mme Arthur Saucier de St-Quentin, étaient de passage en ville, à la fin de la semaine dernière.

M. Eugène Pelletier, restaurateur de Cabano, était en ville cette semaine par affaires.

M. et Mme Nélida Michaud, Aurore Mercure et André Jallat sont allées à St-Léonard samedi dernier, pour assister à une intéressante partie de hockey. Elles sont revenues dimanche soir en automobile, enchantées de leur voyage.

M. Philippe Lévesque de Rivière-du-Loup était en ville, cette semaine, par affaires.

Des Dommages au High School de Saint-Léonard

20 CALORIFAIRES CEDENT SOUS LA PRESSION DE L'EAU CONGELÉE

Saint-Léonard, (D.N.C.)—Le froid a causé des dommages considérables au "high school" de cette ville, dans la nuit de dimanche à lundi.

De grands dégâts ont été découverts lundi matin, après que plus de vingt calorifères eussent cédé sous la pression de l'eau congelée et que l'eau eût envahi et détérioré plusieurs pièces de l'école. Le mur d'une des classes fut particulièrement affecté.

Les dommages sont évalués à environ \$1000. Des ouvriers sont actuellement occupés à faire la réparation qui nécessitera une quinzaine de jours.

Les classes ont été discontinuées et ne seront probablement pas réouvertes avant que ces réparations aient été terminées.

LE FEU DANS UN RESTAURANT

Au moment où nous allons sous presse, l'alarme appelle les pompiers sur la rue Vionnet pour éteindre le feu qui s'est déclaré dans un restaurant appartenant à un M. Dufour.

A l'arrivée des pompiers la fumée sort épaisse par les toits et les flammes apparaissent à divers endroits menaçant la maison voisine occupée par le magasin de M. Fred Clavette.

Pour comble de malheur l'hydrant le plus près est gelé, mais il n'en a pas fallu long pour que les pompiers aient de l'eau d'un hydrant voisin.

Le feu est maintenant sous contrôle mais il y aura beaucoup de dommages par l'eau et la fumée.

KEEGAN, Maine

Mme Charles Powers recevait le 3 février, un groupe de parents et d'amis au nombre d'environ 80, à l'occasion de l'anniversaire de leur fille Gertrude.

Il y avait trois tables de cartes et les invités s'amusaient à divers amusements: trois joueurs de violon, en plus du piano et de l'accordeon firent les frais de la musique, puis un goûter délicieux fut servi vers onze heures, par Mme Powers, assistée de Mesdames Jos. Sirois, Hubald Deschênes et Pat Thibodeau. Le gâteau de fête avait été préparé par Mme Pierre Powers.

Un joli cadeau fut présenté à l'héroïne de la fête.

AVIS AU PUBLIC

Toutes les personnes qui doivent à feu Alphonse Thibault de Grand-Sault, ou à qui ce dernier devait au moment de sa mort, sont priées de faire leurs arrangements avant le 23 mars, date à laquelle la succession devra être réglée. On devra envoyer les comptes ou payer les comptes à: Mme Alphonse THIBAUT, GRAND PALAIS, N. B. 1889-11-25fév.

Madawaska, Maine

Le cercle St-Thomas des Filles d'Isabelle a tenu son assemblée mensuelle d'affaires vendredi soir, dans la salle paroissiale St-Thomas. La réunion à laquelle on assistait en nombre, était présidée par Mme Minnie R. Cyr, régente; plusieurs sujets furent discutés. La prochaine réunion sociale aura lieu jeudi, le 25, alors que le programme sera entre les mains de Mlle Hélène Carrier, comme présidente, et de Mlle Marie Beaulieu, Aurore Bouchard, Inésida Bouchard, Adeline Carrier, Emma Bouchard, Edna Chassé, Régina Roy Hattie Dionne et Mme Cyr, régente.

M. F. W. Pelletier, qui était patient à l'hôtel-Dieu de Campbellton depuis deux semaines, nous est revenu en excellente convalescence.

La Société L'Assomption tiendra son initiation solennelle mercredi, le 2 mars.

Mme Fred Bouchard est partie la semaine dernière pour St-Basile, où elle est retenue à l'hôtel-Dieu par la maladie.

M. Paul Archambault est allé passer la fin de la semaine dernière à Fort Kent.

M. Roland Theriault de Lillo, était l'invité de M. Fred Bouchard, à la fin de la semaine dernière.

Mme Alexis Martin est à Boston au chevet de sa soeur malade.

Mme Mathie Beaulieu est allée passer la fin de la semaine dernière en promenade chez ses parents, à Grand-Isle.

Une soirée de cartes se donnera le soir de la mi-carême, dans la salle paroissiale. Cette partie de cartes sera sous l'organisation des Dames des Enfants de Marie. On s'attend à un grand succès.

Avis de Législation

Un Bill sera présenté à la prochaine session de la Législature provinciale par le district scolaire No. 1 de la paroisse de Madawaska, pour amender la section No. 2 de l'Acte de l'Assistance Obligatoire à l'école, relativement à ce dit district.

Notice of Legislation

A Bill will be presented at the coming session of the Provincial Legislature to enact that section No. 2 of the Compulsory Education Act with amendments will be made to apply to School District No. 1, parish of Madawaska. 31s-18fév.

St-Louis du Ha! Ha!

M. Anthime Guérette de Sully a passé quelque temps dernièrement en promenade chez ses parents, M. et Mme Thimothé Guérette.

Mesdames Jos. Violette, Adéard Ouellet de Notre-Dame du Lac, et Mesdames Johnny Michaud et Jos. St-Amant de Cabano étaient à St-Louis, lundi, à l'occasion des funérailles de feu Mme J. Slight.

M. l'inspecteur Jean a fait la visite des écoles de notre paroisse la semaine dernière. Toutes nos institutrices ont eu un assez bon succès.

77, rue de l'Eglise

T. J. Aubé
(autrefois de Chatham)
BIJOUTIER-ORFÈVRE
EDMUNDSTON, N. B.

Ayez Confiance!
Vous serez Satisfaits!

J'ai le plaisir de vous offrir 20 années d'expérience dans la fabrication et la réparation des Montres, Horloges et tout autre article de Bijouterie.

Je suis installé dans l'ancien magasin F. O. Landry, au No. 77, rue de l'Eglise

T. J. Aubé
(autrefois de Chatham)
BIJOUTIER-ORFÈVRE
EDMUNDSTON, N. B.

ROBES



Mesdames, Mesdemoiselles,

J'ai le plaisir de vous annoncer que j'offre maintenant en vente, à des prix défiant toute compétition, les robes de toilette et de maison, les plus nouvelles.

Voyez les modèles exclusifs maintenant exposés dans la vitrine et dans le magasin.

Mme L. P. Fournier
rue St-François
EDMUNDSTON, — N. B.

OCCASIONS!

Nous avons quelques modèles d'autos Passagers, que l'on peut se procurer à de vrais prix d'au-baines.

Entrez nous voir et nous parlerons de la chose ensemble.—Nous pouvons vous aider à épargner sur vos moyens de transport.

VENTES & SERVICE
OUVERT 24 HRES PAR JOUR

Creighton & Caldwell
Téléphone 117

Essayez nous, pour le développement de vos pellicules (films).

—Nous les imprimons maintenant en vingt-quatre heures.

—Apportées aujourd'hui, elles seront prêtes demain.

—PRIX REDUITS—
PHOTOGRAPHES PRISES LE JOUR OU LE SOIR

STUDIO HARVEY
Situé presque en face des Théâtres
EDMUNDSTON, — N. B.

REMERCIEMENTS

Mme Alphonse Thibault et sa famille, ainsi que les frères et sœurs de Mons. Thibault, remercient sincèrement tous ceux et celles qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de la mort du regretté Alphonse Thibault.

REMERCIEMENTS

M. Alphonse Ringuette et la famille Thomas Beaulieu remercient bien sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie dans leur récent deuil, soit par assistance aux funérailles, bouquets spirituels ou offrandes de sympathies. A tous un cordial merci.

REMERCIEMENTS

La famille Daigle, de Baker-Brook remercie bien sincèrement tous ceux qui l'ont assisté et ont sympathisé avec elle à l'occasion de la mort d'Ed. ténée, par offrandes de messes, bouquets spirituels, visites ou assistance aux funérailles. Sincère merci à tous.

A L'ARENA BACHELOR

DIMANCHE 28 FEV.

Marchands vs Garagistes

Une des parties d'amateurs qui promet le plus d'intérêt. — D'anciennes étoiles comme Frank Bourgoïn, F. Beaton, Bert Rice, R. Breaux, T. M. Richards seront sur la glace. Joute à 2.30 hres, Adm. 25c — Patinage après la partie.

LUNDI 29 FEVRIER

Fraser Paper vs Fraser Pulp

Première partie de détail de la Ligue Locale pour la coupe Michaud. Cette partie réserve des surprises car les jeunes joueurs de Donald Fraser sont dédicés à vaincre l'équipe de M. Crabtree, de Madawaska, Me. La partie commence à 8 heures; ADMISSION, 25c et 10c.

MERCREDI 2 MARS

Riviere - du - Loup

EDMUNDSTON

Ces deux équipes ont chacune une victoire à leur crédit. Cette partie décidera la supériorité de Rivière-du-Loup ou d'Edmundston. L'équipe locale aura Copie Leblanc sur son alignement tandis que Rivière-du-Loup aura des joueurs nouveaux, entr'autres Soucy La partie commencera à 8.30 hres — Admission: 75c 50c et 25c.

JEUDI 3 MARS

MASQUERADE

La dernière masquerade de la saison — plusieurs beaux prix seront distribués aux gagnants. — Ouverture de la Masquerade à 7.30 hres. DANSE en Moccassins de 10 heures à Minuit. Admission: 35c et 10c.

REMERCIEMENTS

Mme Alphonse Thibault et sa famille, ainsi que les frères et sœurs de Mons. Thibault, remercient sincèrement tous ceux et celles qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de la mort du regretté Alphonse Thibault.

REMERCIEMENTS

M. Alphonse Ringuette et la famille Thomas Beaulieu remercient bien sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie dans leur récent deuil, soit par assistance aux funérailles, bouquets spirituels ou offrandes de sympathies. A tous un cordial merci.

REMERCIEMENTS

La famille Daigle, de Baker-Brook remercie bien sincèrement tous ceux qui l'ont assisté et ont sympathisé avec elle à l'occasion de la mort d'Ed. ténée, par offrandes de messes, bouquets spirituels, visites ou assistance aux funérailles. Sincère merci à tous.

N.-DAME DU LAC

Mlle L. Dionne, garde-malade de l'unité sanitaire de Rivière-du-Loup, est présentée à faire la visite dans nos écoles.

M. Philippe Morin et sa fille Jeanne ont passé une quinzaine chez des parents à St-Eusebe.

Méf. Albert Dubé et Arthur Cantin de St-Eusebe étaient en visite, dimanche dernier chez des parents.

Nos félicitations à M. Charles Velleux qui vient de recevoir une prime de \$500 de la compagnie Renfrew, pour être arrivé premier dans le concours de vente de cette compagnie.

Mlle Adrienne Deschênes a passé une quinzaine à Rivière-du-Loup, en promenade chez sa soeur, Mme Bouchard.

M. et Mme Adjour Landry ont né un fils baptisé sous les prénoms de Joseph, Maurice, Marcel; parrain et marraine: M. et Mme Joseph Vallanour, par procuration pour M. et Mme Thomas Grégoire de Shefford.

Envoyez vos pellicules (films) à notre studio, afin d'avoir droit à un agrandissement gratuit, jusqu'à 8 x 10.

Studio Laporte
SYDNEY LAPORTE, prop.
19, rue Hill, — Edmundston, N.B.

MAGASINS
Independants
VICTORIA

Spéciaux du 26 Fev. au 4 Mars
AU COMPTANT SEULEMENT

Farine à Pâtisserie, Sac 24 liv 69c

Biscuits au chocolat, la livre 10c

CHIPSO le paquet 19c

PAPIER de Toilette, 7 rouleaux pour	25c	TABAC, à Cigarettes, 3 ppts p ar	25c
SAVON P. & G. 10 barres pour	35c	CONFITURES aux Ananas pot de 40 onces	39c
BALAIS, 5 cordes	30c	Poudre à Pâte "Magic", 1/2 boîte	34c
MACARONI, 3 boîtes pour	25c	FROMAGE Velveta, bte 1/2 livre	15c
TOMATES, bte No. 2, 4 boîtes pour	25c	CAFE Chase & Sanborn, la livre	55c
BLUETS, bte No. 2, 2 boîtes pour	25c	Farine de Buckwheat, la livre	04c

F. T. LAJOIE - JOS. MICHAUD
EDMUNDSTON, — N. B.

TIPIT LE CHÉTI
PAR EDDY PRÉVOST



LES TRAVAUX DU CHÔMAGE SONT COMMENCÉS, MAIS JE NE TRAVAILLE PAS ENCORE. — TOUT DE MÊME, IL Y EN A QUI DOIVENT ÊTRE BIEN CONTENTS!!!

TIENS! UN CHANTIER! JE VAIS M'INFORMER SI LES OUVRIERS SONT SATISFAITS!

COMMENT AIMEZ-VOUS VOTRE NOUVEAU TRAVAIL, MON BRAVE HOMME?

PAS BEAUCOUP MONSIEUR, JE TRAVAILLE FORT, PLUS JE ME CALE!!!